

# ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E



## Vers l'écran unique dans le tracteur

### VIE SYNDICALE

- Sécheresse : opération paille
- Forestiers / ONF : concurrence déloyale

### PROFESSION

- Sandrine et Stéphane Blard (26) 400 ha de bio



- ETA originale en Côte-d'Or : « le Moulin mobile »

### DOSSIER

- L'autochargeuse bouscule les ensileuses

La ficelle qui fait  
plus de balles  
sans recharger.



> **Maxifil**<sup>®</sup>

Misez sur du rentable.

FICELLES  
AGRICOLLES



**Sainte  
Germaine**  
UCI. GROUP

[www.sainte-germaine.com](http://www.sainte-germaine.com)

• **Plus d'autonomie:**  
*Maxifil<sup>®</sup> en pack de 11 kg c'est 160 balles rondes  
de diamètre 1 m 20 au lieu de  
102 balles pour une ficelle générique type 750.*

• **Plus de rentabilité:**  
*Par kg de ficelle, 818 m au lieu de 580  
à résistance équivalente (selon la norme Iso 4167).*

• **Plus d'économie:**  
*Un prix réel au mètre nettement inférieur à celui  
d'une ficelle générique.*



Diagnostic gratuit sur [www.exafil.fr](http://www.exafil.fr)



## Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

### Directeur de la publication

Gérard Napias

Président de la fédération nationale  
Entrepreneurs Des Territoires

### Éditeur délégué et rédacteur en chef

Jacques Fitamant / redac.edt@fitamant.fr

### Rédacteurs

Pages Vie syndicale :

Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org  
Erwan Charpentier, Tammouz Eñaut Helou.

Guillaume Le Gonidec /  
redac.edt2@fitamant.fr

Dominique Lefèbvre, Philippe Caldier

### Secrétaire de rédaction

Valérie Bridoux / redac.edt@fitamant.fr  
tél. : 02 98 98 01 47

### Chef de publicité

Stéphanie Le Gall / pub.edt@fitamant.fr  
2 rue Félix Le Dantec - 29000 Quimper  
tél. 02 98 98 01 40

### Assistante commerciale

Véronique Walliser / pub@fitamant.fr  
tél. 02 98 98 01 40

### Développement abonnement & diffusion :

Sophie-Anne Gaonach / dev.com@fitamant.fr  
tél. 02 98 98 01 40

### Relations abonnés

Elodie Artero / abo@fitamant.fr  
tél. 02 98 27 37 66

### Mise en page : Sonia Seznec

### Impression : Calligraphy-print

ISSN 1278 3927

CCAP N° 0613185572

Dépôt légal : juin 2011 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est  
la revue officielle de la fédération nationale  
**Entrepreneurs Des Territoires**



44, rue d'Alésia - 75014 Paris  
tél. 01 53 91 44 98  
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine  
est édité par les Éditions Fitamant  
(8 numéros par an)

EDITIONS  
**Fitamant**

2 rue Félix Le Dantec  
29000 Quimper

tél. 02 98 27 37 66 - fax 02 98 27 37 65



## 5 Éditorial

### Vie syndicale

- 6 • Sécheresse : répercussions sur les entreprises de travaux et opération paille
- 7 • Les évolutions des structures laitières à l'heure de la fin des quotas
- 9 • L'intensification écologique, un nouveau monde
- 10 • Tribune libre : la voix des entrepreneurs de travaux forestiers
- 11 • Débat à l'Assemblée sur les coûts du travail
- 12 • Actualités forestières
- 14 • Actualités agricoles



### Profession

- 16 • Stéphane Blard, entrepreneur de travaux agricoles dans la Drôme, 400 ha de bio
- 20 • En Côte-d'Or, Jean-Louis Courtot et son Moulin mobile



### 26 Pilotage de l'entreprise

- Gérer les impayés

### Actualités

- 28 • En route pour le GNR
- 32 • Un film sur les entrepreneurs de travaux forestiers en Aquitaine
- 34 • Les aides à la mécanisation forestière
- 36 • Agroéquipements : optimisme de la profession
- 38 • Formation à la sécurité en récolte organisée par la MSA
- 40 • Certiphyto : période d'examens



### Dossier

- 42 • L'autochargeuse bouscule les ensileuses
- 46 • Les écrans de contrôle évoluent

### 50 Nouveautés

### 54 Agenda

simple  
souple  
rapide

**Actimat**

Le financement  
de votre matériel agricole

**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler

## L'OUTIL MULTIFONCTIONS DE VOTRE PROFESSION

La preuve par les chiffres :

- **4x4 permanent** avec différentiel central
- Capacité de remorquage jusqu'à **3,5 T**
- Chargement jusqu'à **1 130 kg**
- **Boîte 6 rapports** avec boîte de transfert / rapport courts



**DEFENDER 110 PICK UP** dès 28 750€ TTC<sup>(1)</sup> soit 24 038,46€ HT  
[www.landrover.fr](http://www.landrover.fr)



<sup>(1)</sup> Tarif TTC recommandé au 01/06/10 du Defender 110 PICK UP E. Véhicule présenté : Defender 110 PICK UP E avec options bavettes pare-boue avant et bâche 3/4 pleine : **29 290€ TTC** soit **24 489,97€ HT**. Consommation mixte Norme CE 1999/94 (L/100 km) : 11,1. CO<sub>2</sub> (g/km) : 295. RCS Nanterre N°509 016 804.



## ***GNR ou fioul, ce qui compte, c'est le prix***

Des dizaines de milliers de litres de Gazole non routier ont été consommés depuis début mai dans les entreprises de travaux. L'absence de tout problème lié à l'utilisation de GNR tranche avec les derniers mois au cours desquels votre Fédération s'est tenue le plus possible à l'écart d'informations aussi alarmistes que non fondées.

Il est inadmissible que les représentants des utilisateurs agricoles d'énergie n'aient pas été consultés lors de la préparation de l'arrêté et de la circulaire qui ont fixé deux dates de passage en agricole : une pour les automoteurs et une pour les tracteurs. Pour autant, il n'est pas question de se mettre hors la loi. Que ce soit mai ou novembre, il faut passer dans les meilleures conditions possibles en étant professionnel et de bonne foi.

Si aucune remontée ne fait état de problèmes mécaniques, quelques entrepreneurs ont fait part à EDT de l'impossibilité d'être livré, de difficultés avec leurs fournisseurs. D'autres se sont inquiétés pour savoir s'ils pouvaient finir leurs cuves de fioul, les nettoyer, ce qui ne se fait pas du jour au lendemain.

Le passage au GNR va se faire progressivement dans les entreprises qui ont d'abord en tête la préoccupation du prix de ce gazole. La différence de prix constatée est de 1 ou 2 centimes au litre pour le même résultat. Votre Fédération a demandé à la Direction générale de l'énergie et du climat de suivre le prix du GNR dans son observatoire des prix constatés des énergies. C'est utile et indispensable à nos entreprises qui, en deux ans, ont vu le prix moyen du fioul passer de 41 à 71 centimes du litre. GNR ou fioul, nous devons pouvoir répercuter les hausses dans le prix de nos prestations.

Fort opportunément, les résultats d'une enquête sur les consommations d'énergie par les entrepreneurs et les Cuma publiée fin mai indique en 2009 une consommation de 248 000 tonnes de fioul domestique en quasi-totalité dans les automoteurs. La mobilisation de votre fédération a été forte et elle le sera toujours pour assurer la défense de vos intérêts.

***Gérard Napias, Président de la Fédération nationale EDT***

## PNEUS POUR PROFESSIONNELS

FLOTATION PRO TRAXION+ FLOTATION TRAC TRAXION 85 FLOTATION+

**LARGE GAMME, PRESTATIONS EXCELLENTES, HAUT RENDEMENT,  
QUALITÉ, MARQUE DE STANDING.  
POUR VOIR VOS COLLÈGUES EN ACTION: VREDESTEIN THE MOVIE**

WWW.VREDESTEIN.FR

**VREDESTEIN**  
TYRE TECHNOLOGY FOR BEST RESULTS

# Sécheresse exceptionnelle : les répercussions sur les entreprises de travaux

Les entrepreneurs de travaux font face à un début de campagne très difficile : la sécheresse entraîne une baisse de chiffre d'affaires, oblige à replanifier les travaux. En cas de prolongation, les entreprises seront en danger.

Depuis avril, la sécheresse frappe l'hexagone et une question se pose : quand va cesser cette calamité ? Une inquiétude qui confine à l'angoisse dans le cas des départements les plus touchés et dans l'élevage avec un objectif pour les entrepreneurs : faire le maximum pour répondre aux demandes des clients.

## Une sécheresse exceptionnelle qui plombe les entreprises

Le volume des premières coupes de fourrage est en baisse de 30 à 50 %. La faiblesse des pluies laisse à penser que la paille sera disponible en moindre quantité. Au 12 mai, 26 départements appliquaient des mesures de limitation d'usage de l'eau en France métropolitaine. Ils étaient 54 au 26 mai dernier.

La veille du premier Comité de suivi de la sécheresse agricole du 11 mai, Bruno Le Maire déclarait : « La situation est préoccupante pour tous les agriculteurs et particulièrement pour les éleveurs qui avaient déjà de faibles trésoreries. » La gestion de la météo fait bien sûr partie du métier d'agriculteur et du risque de l'entrepreneur. Cette calamité touche ceux dont la situation financière est difficile (2009 est encore proche), ou ceux qui n'ont que peu ou pas de stock d'avance.

Les entrepreneurs ont tout mis en place pour moissonner avec trois semaines d'avance, avoir le personnel nécessaire et se préparer à tourner quand

il le faudra en gérant les risques d'incendie. Ils commencent également à se poser une question : « *Que faire du personnel après le 1<sup>er</sup> juillet avec une moisson en avance et écourtée ?* »

## Faire « professionnel » pour remédier à l'emballement

Le ministre de l'Agriculture a autorisé le 12 mai le fauchage des jachères pour nourrir les animaux. Il a appelé aussi à « *la solidarité du monde paysan* » et prône des « contrats paille » entre éleveurs et céréaliers. Il a demandé à Bruxelles et obtenu le versement anticipé de la prime à la vache allaitante.

Les céréaliers sont invités à ne pas broyer les pailles pour les mettre à disposition des éleveurs. Les contacts « en urgence » entre zones d'élevage et zones céréalières sont en cours pour « *contractualiser des tonnages de paille à un prix raisonnable pour tous* ». Beaucoup d'entrepreneurs jugent en effet son prix déraisonnable. La détermination du prix de la paille est affaire de professionnels : qualité, en andains ou pressée, dans le champ ou bord de champ, départ livrée mais aussi de gestion de l'organisation des marchés et des chantiers. Chaque précision compte dans cette situation de crise.

## Opération paille avec les entrepreneurs : [www.e-d-t.org/paille](http://www.e-d-t.org/paille)

Dans de nombreux départements, les entrepreneurs constatent que la sécheresse pose un problème crucial d'approvisionnement aux éleveurs pour leurs troupeaux. La Fédération nationale a relancé mi-mai l'Opération paille avec les entreprises de travaux. La place de marché est réservée aux professionnels : entrepreneurs, éleveurs et céréaliers. L'inscription est gratuite. Les autres services sont accessibles aux seuls adhérents EDT. Cette place de marché recueille et met en relation vos offres et vos demandes de paille ainsi que les propositions de prestation de pressage par les entrepreneurs de travaux.

Fin mai, déjà 250 céréaliers, éleveurs et entrepreneurs étaient enregistrés dans la base [www.e-d-t.org/paille](http://www.e-d-t.org/paille)



# Production laitière : les travaux à l'heure de la fin des quotas

À l'occasion de son Conseil spécialisé pour la filière laitière du 24 mars 2011, FranceAgriMer a présenté les caractéristiques et les évolutions récentes des structures laitières. Cette analyse résulte de l'étude exhaustive des données individuelles relatives aux producteurs de lait de vache (quota, activité, forme juridique, localisation...), elle offre quelques conclusions utiles aux entrepreneurs.

Les éleveurs laitiers sont l'une clientèle phare des entrepreneurs de travaux. Semis, ensilage, pressage, épandage, les travaux sont nombreux, diversifiés, répartis sur toute l'année pour des éleveurs confrontés au manque de main-d'œuvre et à la conduite de leur troupeau.

La première étape de la fin des quotas laitiers le 31 mars 2015 se met en place. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, les attributions de quotas sont gérées au sein de 9 bassins à la production. Quatre années, c'est peu et beaucoup, à mi-chemin de la durée d'amortissement d'une ensileuse par exemple. Une machine achetée en 2011 tournera encore en 2019, quatre ans après la fin des quotas qui, depuis 1984 régulaient par exploitation, départements et régions la production de lait et donc le volume de travaux.

## La production laitière se professionnalise

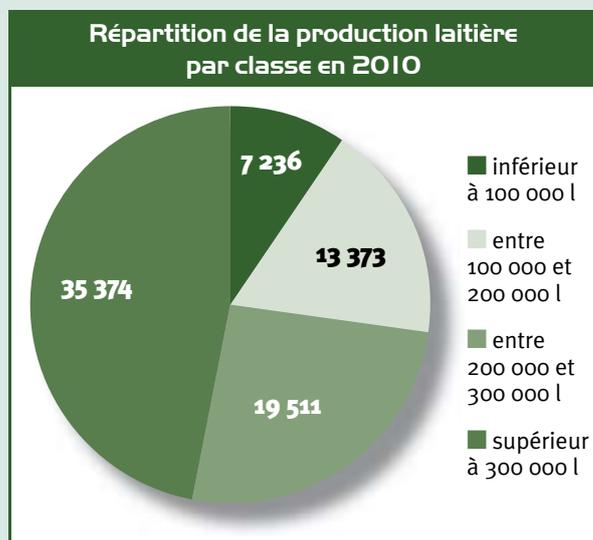
Le nombre d'exploitations livrant au moins 80 % de leur production de lait à une laiterie est passé de 370 000 en 1984 à 150 000 en 1995 et moins de 76 000 aujourd'hui. Il a diminué de 50 % au cours des

15 dernières années. La référence moyenne de ces exploitations s'élève désormais à 320 000 litres par an.

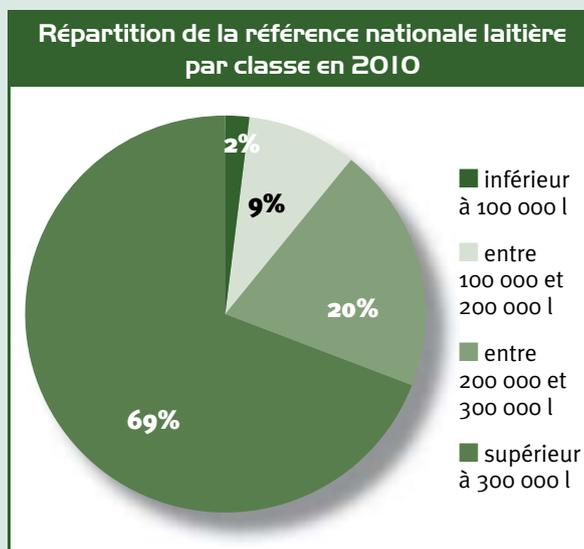
En 2010, seules les exploitations dont la référence laitière dépasse 360 000 litres ont progressé en nombre. Les autres ont fortement décliné au fil des ans, notamment celles en dessous de 180 000 litres. La professionnalisation de la production laitière implique une adaptation de l'organisation du travail et généralement un recours à la délégation de travaux. L'étude le confirme en relevant que « le nombre d'exploitations individuelles n'a cessé de reculer. Si elles représentent encore 42 % des exploitations laitières, elles ne couvrent plus qu'un quart de la production. »

## Production laitière, mais fourrage et travaux agricoles

Les formes sociétaires : EARL et Gaec dominent le paysage des exploitations laitières. Pas étonnant donc de retrouver ici et là des groupements atypiques qui combinent sous la même « exploitation » la production de lait, les travaux agricoles à façon, etc. dans un mouvement préparatoire à une concentra-



En 2010, près de la moitié des exploitations produisent plus de 300 000 litres...



...et représentent 2/3 de la production nationale

tion prévisible post-quotas. Ces structures concurrencent les entrepreneurs parfois gravement avec des offres de travaux à des prix qui ne couvrent pas les charges pour prendre un marché. Les entrepreneurs ont une autre logique : ils s'adressent à toutes les exploitations sans chercher à privilégier tel ou tel type de structure de production.

### 1984-2010 : autant de maïs à ensilage, 5 fois moins de producteurs de lait

En 2010, 16 494 276 tonnes de maïs fourrage en plante entière ont été ensilées et conservées pour l'alimentation des bovins, essentiellement bovins lait selon les données Agreste ministère de l'Agriculture. Pour cela, les ensileuses ont parcouru une surface égale à 1 451 000 hectares. En 1988, quatre ans après la mise en place des quotas, 1 478 000 hectares étaient consacrés au maïs fourrage.

La surface est donc quasiment identique mais le nombre de producteurs de lait a lui été divisé par 2 entre 1995 et 2010, par 5 entre 1984 et 2010 (370 000 en 1984, 150 000 en 1995 et moins de 76 000 aujourd'hui).

Les surfaces restent, les clients se professionnalisent, les relations entre éleveurs et entrepreneurs évoluent et ce n'est pas fini. Le plus spectaculaire est la réalisation des chantiers avec des débits phénoménaux grâce à des automotrices qui, en 50 ans (New Holland a fêté voici peu cet anniversaire avec les entrepreneurs en exposant un modèle 50<sup>e</sup> anniversaire au Congrès national de Saint-Brieuc) sont devenues impressionnantes de technologie. Des évolutions telles que l'ensilage rendu silo, l'épandage délégué, le pressage par l'entrepreneur, entrent dans des logiques nouvelles d'organisation du travail en production laitière, avec des entrepreneurs qui apportent travaux et services à leurs clients.



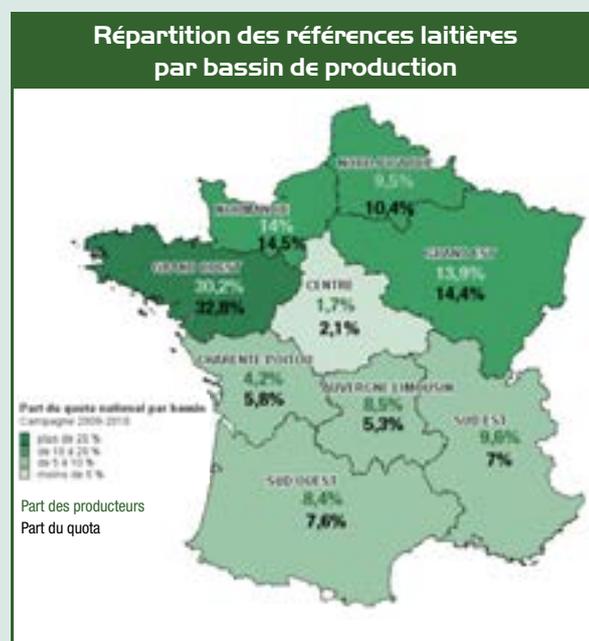
La Note de conjoncture lait « Les filières laitières en 2010. Bilan annuel » est publiée par FranceAgriMer.

### La part des exploitations en plaine, montagne et zone défavorisée évolue peu

La répartition géographique des exploitations laitières entre zone de plaine, zone de montagne et zone défavorisée a peu varié depuis 15 ans. La plaine regroupe 63 % des exploitations, soit un peu plus de 48 000 en 2010, et couvre 69 % de la référence totale des livreurs de lait. En quinze ans, le nombre de livreurs de lait a diminué d'environ 50 % en zone de plaine et de 52 % en zone défavorisée. On observe une moindre baisse en montagne (- 44 %), en partie explicable par une meilleure valorisation des produits dans une zone peu propice à d'autres activités.

### Les 9 bassins de production de lait

78 000 exploitations dans 9 bassins de production produisent 24 milliards de litres de lait selon des chiffres encore provisoires pour la campagne 2010-2011.



### Les nouvelles exploitations laitières se dessinent déjà dans les régions

L'examen des effectifs de producteurs de lait par classe de référence de production en 2010 montre que le nombre d'exploitations avec une référence de plus de 360 000 litres s'accroît depuis 1995. Le nombre d'ateliers avec des références inférieures a reculé en 2001 (180 000 à 240 000 litres), 2006 (240 000 à 300 000 l) et 2010 (300 000 à 360 000 litres).

En 2010, il y a 6 000 ateliers produisant 600 000 litres de lait. Ils étaient 500 en 1995. Sur la même période, les ateliers de 360 000 à 420 000 litres sont passés de 4 000 unités à 8 000. Au total, 24 500 ateliers (9 000 en 1995) qui apparaissent en tête avec des références de plus de 360 000 litres sont ceux qui préparent le plus activement la fin des quotas en 2015.

# Un nouveau monde : l'intensification écologique

Invité à réagir lors du séminaire de restitution de l'étude prospective « Agriculture Énergie 2030 » (voir EDT n°56 page 12), Bruno Parmentier, directeur de l'École supérieure d'agriculture d'Angers (ESA), a répondu à la question de la prise en compte des enjeux énergétiques dans la formation des étudiants et à ses conséquences.

*« Les étudiants d'aujourd'hui en agriculture, alimentation et développement local sont au cœur des problèmes fondamentaux de la planète. De leur intelligence dépendra notre capacité à nous nourrir tous et bien, à nous approvisionner en énergie, à être en bonne santé, à fixer le carbone de l'atmosphère, à disposer de campagnes accueillantes, etc. »*

Dès lors que les jeunes sont formés et sensibilisés aux enjeux environnementaux, est-il possible de faire évoluer les pratiques agricoles, l'utilisation des engins ? Bruno Parmentier se dit *« convaincu que les méthodes du 20<sup>e</sup> siècle ne fonctionnent plus. Durant ce siècle, nous nous sommes laissés guider par la volonté de produire toujours plus en prélevant sans cesse plus de ressources naturelles. Aujourd'hui, les choses sont bien plus difficiles car ces ressources s'épuisent, tandis que nous devons affronter les conséquences de nos inconséquences : réchauffement climatique, érosion, perte de fertilité, baisse de la biodiversité, etc. Il s'agit maintenant de produire toujours plus, mais mieux et avec moins de ressources. »*

## Le déchet n'existe plus

C'est une révolution, en particulier pour le secteur agricole. Contrairement aux déchets industriels, qui sont pleins de substances toxiques, ceux des activités agricoles sont « bons » ; ils contiennent essentiellement du carbone, de l'azote, de l'hydrogène et de l'oxygène et doivent donc impérativement être réutilisés : comme engrais, comme nourriture animale, comme source d'énergie ou de matière première, etc.

La mise en œuvre de cette première idée n'est pas sans conséquence pour le secteur des travaux agricoles, comme l'avait souligné le rapport de 2008 du Conseil général de l'agriculture : « Mission d'étude sur les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux : du service aux exploitants au service des territoires » qui demandait page 47 *« la reconnaissance des travaux pour l'environnement, en les assimilant aux travaux agricoles. L'agriculture durable participe à la préservation des ressources naturelles, de la biodiversité, de la qualité de l'eau, de l'air et des paysages. Ses fins ne sont donc pas exclusivement productives. »*



Bruno Parmentier, directeur de l'ESA d'Angers

## L'intensification écologique

*« Il faut donc suivre la voie de l'agriculture biologique, mais en intensifiant les processus écologiques, tout comme on avait auparavant intensifié les processus artificiels. Promouvoir une agriculture écologiquement intensive, pour amener au moins dans nos pays les rendements de la bio à ceux des agricultures conventionnelles, produire autant avec beaucoup moins d'intrants. »*

Si l'idée de produire plus en utilisant moins d'intrants ne suscite pas une adhésion immédiate, demande du temps, il est également évident que cela a des conséquences sur le volume de travaux agricoles, le type de travaux, les matériels, les utilisations, les innovations telles que l'informatique embarquée à bord des engins.

## Remettre au cœur l'expérimentation

Bruno Parmentier avance une troisième idée qui s'adresse plus à la recherche. *« Cette agriculture écologiquement intensive ne peut plus se construire de manière top-down, car elle doit être très diverse ; on ne cherche plus une nouvelle molécule ou un nouveau gène qui va nous sauver la mise, mais la meilleure combinaison, dans chaque canton, des forces de la nature. »* Les entrepreneurs qui vont de chantier en chantier, de clients en clients peuvent se voir en passeurs d'innovations sur le terrain.

## Tribune libre : Bercy, beau coup !

Les remous provoqués par la fameuse note de Bercy (1) sont symptomatiques des tensions au sein de l'État et de la filière. Dans ce concert inaudible où chacun joue sa partition, la voix des entrepreneurs de travaux forestiers a droit au chapitre.

- Si le régime forestier est la somme des mesures :
  - qui permettent de gérer le patrimoine forestier de manière durable,
  - qui garantissent la solidarité entre les territoires vis-à-vis de la forêt,
  - qui assument les trois fonctions (économiques, sociales, écologiques) attribuées à la forêt tout en assumant les missions de service public, il doit être défendu.
- Si le régime forestier devient prétexte alibi pour expliquer les pertes financières de l'établissement qui le met en œuvre, c'est à dire l'Office national des forêts, il doit être revu.
- Si le régime forestier devient une menace pour les entrepreneurs de travaux forestiers par la création d'agences travaux, la création de filiales commerciales, il doit être combattu.
- Si le régime forestier conduit à des dérives où le droit de la concurrence est bafoué, où la mainmise sur la matière première est organisée, où la confusion des rôles entre service public et commercial est entretenue, il doit être condamné.

Ne vous méprenez pas sur mes propos, la forêt publique française a besoin de l'ONF pour gérer son patrimoine et pour assurer la cohérence de la politique forestière. Sans Office, plus de Restauration des Terrains de Montagne, plus de protection du littoral et plus d'accueil du public en forêts publiques. J'ajoute qu'il faut un budget pour mener à bien ces missions.

Par contre, le mélange des genres avec l'arrivée de l'Office dans le secteur des travaux forestiers, puis dans les secteurs concurrentiels (services, conseils, commercialisation de produits finis) brouille toutes les pistes, y compris comptables.

Si certaines activités commerciales et concurrentielles apparaissent rentables ou équilibrées, c'est peut-être parce qu'elles ne doivent pas apparaître déficitaires. Pour les équilibrer, il a peut-être fallu utiliser les ressources humaines, financières et logistiques des activités de gestion ou de service public, devenues de ce fait déficitaires.

La mise en pièce du régime forestier a commencé



*François Pasquier  
« La concurrence, si elle est loyale, est un stimulant... »*

le jour où l'ONF a abandonné son métier pour faire celui des autres.

Si l'État a 300 millions d'euros supplémentaires à investir, non pas vers une seule structure comme le propose le rapport du président Gaymard (2), mais vers plusieurs, de très nombreuses entreprises de travaux forestiers saines et rentables seront sûrement prêtes à ouvrir leur capital social. Cette même somme affectée :

- aux subventions à la mécanisation générerait 2 milliards d'euros d'investissements réalisés par les entrepreneurs de travaux forestiers (hypothèse taux de subvention de 15 %)

- au cautionnement d'investissements en générerait 6 milliards d'euros (hypothèse coût réel 5 %)

Ces mécanismes seraient des leviers plus efficaces pour le développement de la récolte de bois, jusqu'au bois-énergie.

Quant à la concurrence, il faut plutôt la voir comme un stimulant que comme une menace, pourvu qu'elle soit loyale.

**François Pasquier,  
Vice-président Fédération Nationale des EDT,  
au nom de la Commission forestière ■**

(1) note de la direction générale du Trésor datée du 23 décembre 2010, estimant entre autres que « le modèle économique de l'ONF est discutable et pourrait être revu ».

(2) rapport remis au président de la République le 20 octobre 2010 par le président de l'ONF, Hervé Gaymard.

# Débat à l'Assemblée sur l'exonération des charges patronales

L'Assemblée nationale a débattu, le 14 avril dernier, de la proposition de loi de M. Jean Dionis et de ses collègues. Cette proposition étend aux salariés permanents l'exonération de cotisations patronales adoptée en 2010 pour l'emploi de travailleurs saisonniers.

« *Le rétablissement de l'équilibre entre la France et ses partenaires européens est urgent. Quand le salaire horaire minimum brut dans l'agriculture est de 3,50 € en Espagne, il se situe entre 5 et 7 € en Allemagne, et 9,20 € en France* », rappelle le député Jean Dionis. De même, quand les taux de charges des employeurs sont de 21 % en Espagne, 23 % en Allemagne, ils sont de 41,5 % en France. Les productions les moins mécanisées sont les premières exposées : fruits, légumes, viticulture, horticulture, que ce soit en production ou en prestation de services mais aussi en sylviculture.

Le débat étant posé sur la nécessité de travailler sur les coûts de production, Bruno Le Maire a réitéré la position défendue en 2010 lors de la discussion sur la loi de modernisation sociale : « *je ne suis pas prêt à voir, en France, les salariés agricoles rémunérés 4 ou 5 € de l'heure, comme cela se pratique dans certains pays européens* ». D'un autre côté, le gouvernement et le parlement ont ramené le coût horaire du travail saisonnier de 12,39 € à 9,43 € pour tous les saisonniers en exploitation et en entreprise de travaux.

## Une disposition à l'automne 2011 applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2012

Le dispositif d'exonération dit TO-DE, applicable aux travailleurs occasionnels ou demandeurs d'emplois, a été accepté par Bruxelles parce qu'il participe à la lutte contre le travail illégal dans le secteur agricole a avancé le ministre de l'Agriculture. Le raisonnement ne tient pas pour les emplois permanents, l'exonération étant une aide de l'État destinée à améliorer la compétitivité de l'agriculture française par rapport à celle des autres agricultures européennes, ce qui est anti-communautaire.

Cependant, dès lors que l'Europe sociale et fiscale est aux abonnés absents notamment parce que certains pays membres s'y opposent, pourquoi ne pas pousser ce dossier des distorsions de concurrence dans la négociation du budget de la politique agricole commune pour la période postérieure à 2013 ?

Le ministre a annoncé une nouvelle étape dans l'allègement du coût du travail agricole. Une propo-

sition sera rédigée sur la base du rapport confié à Bernard Reynès, elle permettra d'alléger significativement le coût du travail permanent agricole. Elle sera adoptée à l'automne prochain et mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

## Les autres coûts agricoles

Bruno Le Maire a rappelé que la question de la compétitivité ne se résume pas à la seule question du coût du travail : « *Elle dépend également de la réduction des coûts de production et du coût énergétique* ». Charles de Courson, député de la Marne est intervenu pour évoquer d'autres facteurs : la fiscalité et l'environnement, sources de surcoûts, mais aussi l'application de la directive Bolkestein : « *Actuellement, 25 % à 30 % de la main-d'œuvre travaillant dans les exploitations agricoles allemandes est polonaise ou roumaine, et se voit appliquer un régime social qui est non pas celui de l'Allemagne, mais celui du pays d'origine des travailleurs concernés* ».

Un autre député, M. Jean Gaubert des Côtes-d'Armor, a aussi relativisé le coût de la main-d'œuvre, que ce soit pour la production de lait ou de viande bovine, de porcs, de volailles, ou encore de céréales : « *On est plutôt entre 5 % et 8 %, alors que les autres postes sont beaucoup plus lourds. En effet, pour m'en tenir à la filière que je connais le mieux, l'alimentation du bétail représente 60 % des dépenses pour la production porcine. Même s'il n'est pas simple d'évoquer le sujet, M. le ministre, nous avons eu l'occasion, lors de la discussion de la loi de modernisation de l'agriculture, de parler de cette habitude qui veut que, dans le monde agricole, quand on a gagné un peu d'argent, on essaye de ne surtout pas payer d'impôts. Tout un arsenal de dispositions a été constitué à cet effet. Si certaines sont justifiées, d'autres ont été perverties, comme c'est souvent le cas. Je pense à celles qui consistent à convaincre pour ainsi dire le monde agricole de surinvestir pour ne pas payer d'impôts. Or, quand on a surinvesti, cela coûte très cher les années suivantes. Je n'ai pas le temps de développer de cet aspect, mais vous savez que cela a coûté beaucoup à la filière laitière* ».

## Actualités forestières

### Décret « hygiène et sécurité » en forêt

L'arrêté sur la fiche sécurité chantier, prévu dans le décret relatif aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles du 17 décembre 2010, est paru au Journal Officiel le 20 avril dernier. Cet arrêté décrit les éléments obligatoires à indiquer sur cette fiche : localisation (propriétaire, donneur d'ordre, commune, lieu-dit, parcelles), facteurs de risques (caractéristiques terrain, ouvrages, état sanitaire du peuplement, risques biologiques) et organisation des secours (accès au chantier, point de rencontre, couverture téléphonique). Cette fiche sécurité chantier, qui doit se présenter sous forme de carte géographique ou de croquis, doit être rédigée par votre client puis vous être remise (ainsi qu'aux salariés concernés) avant le début de chaque chantier.

### Ventes de plants forestiers : - 24% sur la campagne 2009-2010

La campagne 2009-2010 est marquée par une forte baisse des ventes en France (-24 %), des exportations (-45 %) et des invendus forestiers (-21 %). Le nombre de plants produits en France et vendus chute de 25 % par rapport à la campagne 2008-2009 (-15 millions de plants). Il repasse en dessous du seuil des 50 millions d'unités comme lors de la campagne 2001-2002. Cette campagne constitue le plus bas niveau atteint dans la plantation forestière en France depuis les années 1960. Les résultats catastrophiques de cette campagne ont entraîné une accélération des cessations d'activité, avec une baisse de 11 % du nombre de pépinières forestières.

Sur les 43,6 millions de plants vendus en France en 2009-2010, 77 % sont des résineux, 21,5 % des feuillus et 1,5 % des plançons de peuplier.

Après une stabilisation des ventes lors des deux précédentes campagnes, on assiste en 2009-2010 à une chute des ventes de plants résineux (-25 %), directement imputable à l'effondrement des ventes observé sur le pin maritime (-35 %). Celui-ci représente désormais 56 % des ventes de plants résineux en France, contre 64 % en 2008-2009 et 42 % des ventes totales. Les espèces ayant subi la plus forte baisse après le pin maritime sont le pin sylvestre (-29 %), l'épicéa de Sitka (-26 %), le sapin de Vancouver (-24 %), le pin laricio de Calabre (-24 %), le cèdre de l'Atlas (-20 %), le sapin de Nordmann

(-20 %), le sapin pectiné (-19 %), le douglas vert (-13 %) et le pin laricio de Corse (-13 %).

Les ventes de plants feuillus (hors peuplier) baissent pour la sixième campagne consécutive (-17 %), et passent en dessous du seuil des dix millions de plants. Depuis 6 ans, elles ont reculé de près de 41 %. Cette tendance se traduit notamment chez les quatre espèces feuillues qui se placent en tête des ventes à savoir le chêne sessile, le hêtre, le chêne pédonculé et le chêne rouge. Si la baisse reste limitée pour le chêne rouge (-8 %), elle est beaucoup plus marquée pour le hêtre et le chêne pédonculé dont les ventes reculent, une nouvelle fois de plus de 20 % (respectivement -22 % et -24 %). Après une forte progression en 2008-2009, les ventes de robinier et de charme ont nettement régressé en 2009-2010 (respectivement -32 % et -24 %).

Pour les peupliers, le cultivar Koster, dont les ventes progressent de 31 % par rapport à la campagne précédente, est désormais le cultivar le plus vendu en France. Ses ventes en France représentent 23 % des ventes de plançons de cultivars de peupliers. Le I214 qui était en tête des ventes depuis plus de 10 ans, accuse une forte baisse (-35 %) et se retrouve désormais au même niveau que le I45-51. Cette chute continue des ventes de I214 s'explique par la multiplication des attaques de puceron lanigère (*Phloeomyzus passerinii*) qui l'affecte tout particulièrement. La baisse des ventes de peupliers touche, outre le cultivar I214, la plupart des principaux clones mais de façon plus ou moins prononcée : I45-51 (-18 %), Triplo (-34 %), Dorskamp (-41 %), Blanc du Poitou (-19 %), Flevo (-29 %), Fritzzy Pauley (-10 %), A4A (-38 %) et Alcinde (-7 %). Cinq clones seulement parmi les quinze plus importants, en plus de Koster, ont vu leurs ventes progresser plus ou moins fortement : il s'agit de Trichobel (+1 %), Polargo (+123 %), Soligo (+130 %), Raspalje (+9 %) et Albello (+122 %).

En 2009-2010 l'approvisionnement en plants du marché national français (production nationale + importations) porte sur 51,8 millions de plants et provient à près de 99 % de la production des pépinières françaises (production nationale). L'Aquitaine conserve son rang de première région française productrice de plants forestiers, mais sa production diminue de 33 % par rapport à la campagne précédente. Dans la plupart des autres régions, la production propre vendue baisse de 3 à 31 %, mais la réduction est encore plus sévère pour les Pays de la Loire avec


 ENTREPRENEURS  
DES TERRITOIRES

# Infos EDT

## 0 820 20 06 47

Service d'information juridique / Vie pratique  
prix d'un appel local

-62 %. La contribution de la région Aquitaine passe donc de 59 % à 53 %.

Les plants en godets représentent 52 % de l'ensemble des plants produits par les pépiniéristes français (peuplier compris). Plus de 95 % des plants produits en godets sont des plants résineux. La proportion de plants résineux produits en godet atteint 65 % alors que seulement 10 % des plants feuillus produits le sont en godet. Il en résulte que les plants résineux élevés en godets représentent plus de 50 % de la production propre vendue totale (peuplier compris). Les plants feuillus élevés en godets restent marginaux, avec toujours seulement 2 % de la production propre vendue.

Le document « Statistiques sur la production et la vente de plants forestiers en pépinières. Campagne 2009-2010 » est disponible sur simple demande auprès de la Fédération. (Source : ministère de l'Agriculture, Cemagref).

### Tempête Klaus : les insectes s'y mettent

Pour évaluer au mieux l'importance des dégâts sur les jeunes plantations résineuses, la filière forêt-bois d'Aquitaine a décidé de mettre en place un observatoire de suivi des attaques d'hylobes. Les professionnels, après identification, sont invités à déclarer les attaques d'hylobes sur le site internet du GIP ATGeRi ([www.cartogip.fr](http://www.cartogip.fr)).

Dans le cadre du Plan de traitement phytosanitaire, la Draaf Aquitaine a créé un site internet permettant, après inscription comme utilisateur, de déclarer les chantiers et les piles ([www.declaration-scolytes.fr](http://www.declaration-scolytes.fr)). Cet outil facilite les opérations de la société de traitement dans la zone systématique. Par ailleurs, le traitement ne se fera que sur déclaration dans la zone périphérique.

### Nettoyage et reconstitution de la forêt des Landes de Gascogne

Mi-mai, plus de 9 400 dossiers de demandes de subvention ont été constitués pour des superficies d'environ 146 000 ha de nettoyage (dont plus de 59 200 ha en cours de réalisation) et de 26 000 ha de reconstitution (dont plus de 2 000 ha en cours de réalisation).

### Le président de la République en visite forestière dans le Limousin

Le 28 avril dernier, Nicolas Sarkozy s'est rendu à Egletons en Corrèze, afin d'y évoquer la politique forestière. Une table ronde a été organisée à laquelle une grande majorité des acteurs de la filière bois était conviée, dont EDT Limousin représenté par Francis Carlat, vice-président, Marie Ariztia, animatrice, et les entrepreneurs Jourdan, Pailler, Chopinaud et Georget. Il a été question de la diminution des reboisements, de la motivation des propriétaires forestiers pour une mobilisation plus efficace, des difficultés de voirie rencontrées notamment auprès des élus et la mauvaise perception de l'exploitation

forestière par ces derniers, mais également de la biodiversité et de la biomasse.

### En attente du décret « Gestionnaire forestier professionnel »

La Fédération a adressé un courrier à M. le ministre de l'Agriculture rappelant la nécessité pour notre profession de voir paraître ce décret dans les meilleurs délais. Nous y rappelons que les services de l'État sont parvenus à un projet de décret équilibré garantissant à nos clients sylviculteurs, tel que demandé dans la loi, compétences et indépendance. M. Alain Moyne-Bressand, député de l'Isère, a interrogé le gouvernement sur la parution du décret. La réponse du Ministère indiquait que ce décret était en cours de finalisation.

### Concours de débardage

L'association « Les Cognées » est composée d'une trentaine de membres, elle regroupe des bûcherons, des débardeurs ou amoureux des métiers de la forêt, L'association organise l'unique concours de débardage mécanisé en France, ainsi que des démonstrations. Les 25 et 26 juin prochains, aux Gets, en Haute-Savoie. Plus d'informations : [www.lescognees.fr](http://www.lescognees.fr)



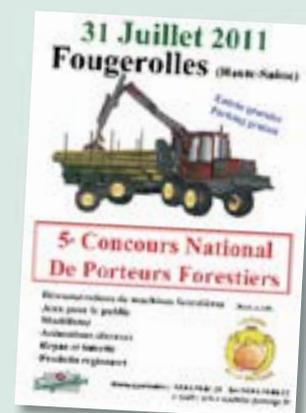
### Guide approvisionnement en plaquettes forestières

Suite à notre questionnaire d'identification des entreprises, de leurs prestations et de leurs matériels, nous souhaitons rencontrer plus d'une vingtaine d'entreprises. Cette phase permettra de recueillir des informations technico-économiques pertinentes pour la conception du guide (matériels utilisés, organisation de chantiers, qualité plaquettes, stockage, prospectives...). Nous vous rappelons que ce guide aura une triple entrée propriétaire-entrepreneurs-chauffagiste. Tout au long de ce travail mené avec le réseau EDT, nous nous efforcerons de répondre aux principales interrogations des entrepreneurs sur le marché du bois énergie.

### Concours de porteurs forestiers

Le dimanche 31 juillet, à Fougerolles en Haute-Saône, l'association « l'Arbre et la machine » organise une journée d'épreuves autour des métiers forestiers. Démonstrations, exposition et animations gratuites. Contact : M. Rémy Vançon.

Tél. 03 84 94 61 21.



## Actualités agricoles

### Remboursement TIPP 2010

Courant mai, des entrepreneurs faisaient état de l'absence de remboursement de la TIPP pour l'année 2010 sur la base de leur déclaration déposée après le 8 février, date de diffusion du formulaire de demande de remboursement partiel de TIC pour le fioul domestique, le fioul lourd et le gaz naturel, au titre de l'année 2010.

### Passer son Dapa ou le renouveler avant le 31 décembre 2011

Le ministère de l'Agriculture, interrogé par EDT, affirme qu'il est encore possible de passer ou de renouveler son certificat de Distributeur applicateur de produits antiparasitaires avant le 31 décembre 2011. Cette information est utile car, ici et là, le réseau EDT fait état de l'absence de validation par la Draaf des épreuves QCM proposées par les centres de formation, ce qui bloque la formation Dapa. La dernière date de jury Dapa en Bretagne est en juin, en décembre en Normandie. Comprenez qui pourra.

### Assemblée générale 2011 des trieurs à façon

Le syndicat des entrepreneurs de tri et de traitement à façon des semences a choisi son assemblée générale 2011 pour lancer le débat sur cette activité qui a le vent en poupe, avec la nécessité de serrer les coûts de production dans l'agriculture. La table ronde s'intitulera : « À quoi ressemblera notre métier de trieur de semences dans 10 ans ? Quelle vision du métier doit-on défendre ? »

### Méthanisation agricole

L'arrêté du 19 mai 2011 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations qui valorisent le biogaz revalorise de 20 % en moyenne le tarif de rachat de l'électricité produite à partir de biogaz par les petites et moyennes installations agricoles. Cela représente un soutien de 300 millions d'euros par an et une hausse d'environ 1 % de la facture d'électricité des consommateurs à l'horizon 2020.

Cette décision annoncée par la ministre de l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, et le ministre chargé de l'Énergie, Éric Besson, était attendue après la reconnaissance de la méthanisation comme une activité agricole depuis le 16 février 2011 dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, et l'autorisation d'injection du biogaz issu de la méthanisation dans les réseaux de gaz naturel cet été (loi du 12 juillet 2010 portant sur l'engagement national pour l'environnement dite Grenelle 2). Des aides territoriales à la méthanisation (Ademe, collectivités, ministère de l'Agriculture) doivent optimiser


 ENTREPRENEURS  
DES TERRITOIRES

# Infos EDT

## 0 820 20 06 47

Service d'information juridique / Vie pratique  
prix d'un appel local

le soutien et orienter les projets vers les meilleures solutions aux plans environnemental et énergétique. Il s'agit d'un nouveau pas vers le développement de ces installations en France. Mais, se profilent déjà d'autres obstacles : le ministre de l'Agriculture a relevé que les Allemands « ont développé une méthanisation qui utilise les effluents d'élevage, mais qui consomme également une très grosse part de produits issus du maïs, ce qui les conduit à faire pousser du maïs dans le seul but d'alimenter la méthanisation. Je ne suis pas favorable à cette solution ».

### Un nouveau rapport sur le coût du travail en agriculture

M. Bernard Reynès, député des Bouches-du-Rhône, chargé par le Premier ministre d'une mission sur le financement alternatif du coût du travail dans le secteur agricole, rendra un rapport définitif fin juin. Il a cité quelques chiffres le 24 avril dernier. Sur la moyenne triennale 2005-2007, dans la filière de l'arboriculture, la marge est de 841 euros par hectare en France, contre 2 526 en Allemagne, 1 915 en Espagne et 3 129 en Italie. Le taux d'endettement était, en 2006, de 45 % en France, 13 % en Allemagne, 2 % en Espagne et 1 % en Italie. Pour les arboriculteurs français, les charges salariales – salaires et charges sociales – représentent 32,3 % des coûts de production, contre 25 % en Espagne et 21 % en Allemagne. Sa conclusion : « Le résultat immédiat, et j'insiste sur ce point, c'est l'absence de marge, l'incapacité à dégager une trésorerie suffisante pour avoir la liquidité pour investir et embaucher. »

### Taux de réévaluation du Smic ou ratio Smic

Dans le cadre des exonérations et prise en charge de cotisations patronales pour les travailleurs occasionnels, demandeurs d'emploi ou de la réduction dégressive Fillon, la valeur du Salaire minimum interprofessionnel de croissance mensuel ou annuel est utilisée dans le calcul des dispositifs.

Aussi, afin de bénéficier de ces mesures, l'employeur doit renseigner le taux de réévaluation du Smic. Effectivement, certaines situations nécessitent une réévaluation de ce paramètre, notamment dans le cas de salariés entrés ou sortis en cours de mois, non mensualisés, saisonniers, travailleurs occasionnels ou encore à temps partiel.

À titre d'exemple et pour le cas d'un salarié entré ou sorti en cours de mois, le calcul du « ratio Smic » peut s'effectuer de la manière suivante : le salarié a

été embauché le 15 septembre 2010. La répartition de la durée collective de l'entreprise sur 35 heures est de 7 heures sur 5 jours par semaine. Le salarié a travaillé 84 heures (hors heures supplémentaires). Le nombre de jours ouvrés du mois est de 22 soit 154 heures. Le taux de réévaluation du Smic est le suivant :  $84/154 = 54,55\%$ .

Le défaut de déclaration par l'employeur du taux de réévaluation du Smic mensuel fait obstacle au calcul de la mesure.

### **Téléphonie mobile et aménagement du territoire**

La commission de l'économie de l'Assemblée nationale a fait le point sur la couverture du territoire par la téléphonie mobile. L'objectif fixé par le rapport est que 100 % de la population soit couverte. « *Tout le monde a son portable, tout le monde en a besoin.* » Pour y arriver, le rapport préconise de concentrer les efforts de couverture du territoire sur la quatrième génération (4G). La prochaine étape est la définition d'un cahier des charges pour la 4G. Les propositions du rapport nécessitant une modification de la loi devraient être introduites dans un texte sur l'économie numérique au cours des prochains mois.

### **Le secteur de la location de matériel de BTP se remet doucement de la crise**

Le loueur Loxam a indiqué, lors de la présentation de ses comptes, que l'année 2010 aurait dû être une année de sortie de crise, mais ce sera un processus long et incertain. Selon son PDG, Gérard Déparez, « *Il semble que le creux de la crise soit passé. Il y a une amorce de retournement de cycle dans le secteur de la construction.* »

### **Avenir de la Pac, reconnaissance des entrepreneurs**

L'adoption de la Résolution sur la Communication de la Commission européenne « Pac à l'horizon 2020 » par la Commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement européen (Comagri), qui devait avoir lieu initialement le 2 mai, a été reportée au 24 mai. Le projet présenté par le rapporteur allemand Albert Dess a « réveillé la ruche » et 1 267 amendements ont été présentés. Bien que la Confédération européenne des entrepreneurs de travaux techniques agricoles et ruraux (Ceettar) ait pu obtenir deux amendements appelant à la reconnaissance des entreprises de travaux agricoles, des difficultés sont apparues dans la traduction du terme « entrepreneurs de travaux agricoles et ruraux » dans certaines langues...

### **Convention FNEDT-Profield Events sur le salon des ETA 2011**

Une convention de partenariat a été établie entre EDT et la société Profield Events, organisatrice du salon des ETA 2011. La prochaine édition se déroulera les 7 et 8 décembre à Laval en Mayenne.

### **Un rappel de l'Union régionale Bretagne aux exploitants et autres pour les travaux de semis et pulvérisation**

Lorsque vous faites appel à un prestataire de services pour vos opérations de semis ou de pulvérisation, vérifiez que celui-ci dispose bien de son numéro obligatoire d'agrément d'applicateur (ex : BRxxxxx). Remarque : la formation Certiphyto « exploitant » ne permet de faire de la prestation de services.

Dans le cas contraire, vous vous exposez, ainsi que votre prestataire, à des peines allant jusqu'à 6 mois de prison et 15 000 euros d'amende. De plus, lors d'un contrôle Pac ou SRPV, vous vous exposez à une pénalité de 50 points correspondant de 1 % du montant de votre prime Pac, ainsi qu'au risque de perdre l'ensemble de vos aides accordées au titre des MAE. En cas de doute, vous avez la possibilité de vérifier la liste des applicateurs agréés sur le site : <http://e-agre.agriculture.gouv.fr>

### **Congrès national EDT 2012**

Le comité d'organisation du Congrès 2012 en Auvergne a été constitué le 27 avril dernier à Clermont-Ferrand.

#### **Coordination générale :**

M. Patrice Grand, Président EDT Auvergne  
2 route de la Roche, Bens, 63 260 Chaptuzat,  
06 88 71 76 18

#### **Trésorerie et secrétariat comptable :**

M. et Mme Gilles et Claude Bonnefous, Président d'EDT 03  
Leu, 03 140 Ussel d'Allier, 06 80 40 52 70  
et M. Franck Monce  
Le Petit Bedun, 03 430 Cosne d'Allier,  
06 88 79 05 04

#### **Recherche d'exposants, contrats, accueil, montage et démontage :**

M. Gilbert Missonnier, Président EDT 15  
Vernières, 15 170 Talizat, 06 08 63 97 52  
et M. Philippe Montplot, Président EDT 43  
La Mudat, 43 300 Charraix, 06 07 30 04 66

#### **Restauration, animation, visites, hôtels, offices du tourisme, relation salles :**

M. Éric Alexandre, Secrétaire EDT 63  
Les Crozes, 63 720 Varennes s/Morge,  
06 08 34 42 85  
et M. Christian Ciber-Gothon Trésorier EDT 63  
10 avenue de la Gare, 63 720 Ennezat,  
06 07 32 69 85

#### **Produits régionaux, cadeaux congressistes :**

M. Philippe Montplot Président EDT 43  
La Mudat, 43 300 Charraix, 06 07 30 04 66  
et Jean Philippe Rocher, Trésorier adjoint EDT 43  
Lieu-dit Espinasse, 43 510 Cayres, 06 17 50 58 92

## Stéphane Blard, la passion des machines, le « bio », le métier

L'entreprise de travaux agricoles de Stéphane Blard, à Montmeyran, dans la Drôme, est sans nul doute un bel exemple de réussite, mais aussi d'ouverture. L'entrepreneur travaille depuis belle lurette dans le « bio », enseigne la conduite des machines et veut prendre le temps de vivre.



Sandrine et Stéphane Blard, à Montmeyran (Drôme). « Sandrine, aide-comptable dans une société trois jours par semaine, suit les comptes de l'entreprise et son courrier en qualité de conjoint-collaborateur. »

Stéphane Blard a toujours été passionné par les machines agricoles. Petit-fils d'agriculteur, titulaire d'un brevet d'études professionnelles agricoles (BEP) obtenu à Valence, dans la Drôme, il se souvient s'être mis très tôt au travail. « J'avais dix-sept ans quand j'ai débuté comme salarié dans l'entreprise de travaux agricoles de Jean-Pierre Fourel, à Bourglès-Valence. Nous faisons

toutes les grandes cultures de la région : maïs, sorgho, tournesol, soja, blé, orge, colza, petits pois. C'était formidable ! J'ai encore en mémoire la conduite dans les parcelles de la vieille moissonneuse-batteuse New Holland puis de la Claas Dominator 86. » Stéphane Blard, aujourd'hui à la tête de sa propre entreprise de travaux agricoles, à Montmeyran, à vingt kilomètres au sud-est

de Valence, a ensuite tracé son chemin. Au milieu des années 1980, il a tout juste vingt ans quand à la mort de son père il reprend, avec la moitié d'une Dotation jeune agriculteur (DJA), la petite exploitation agricole de son grand-père. Il y a là 7 hectares de cultures non irriguées. Il décide aussi d'« adopter le statut d'entrepreneur de travaux agricoles » avec pour matériel le tracteur Deutz 25 chevaux de son grand-père, complété un peu plus tard par une moissonneuse-batteuse Claas Dominator 86 totalisant 500 heures, un tracteur 845 IH d'occasion et une charrue Huard trisoc neuve.

### Jachères

« Les agriculteurs me promettaient tous : on t'en fera faire un p'tit peu ! », s'amuse Stéphane Blard. En 1986, première année d'exercice de la jeune entreprise, la promesse est concrétisée par 300 heures de battage « autour de Montmeyran ». Puis, « deux ans plus tard j'ai



pris de l'ampleur. J'ai acheté une Claas Dominator 96 avec mille heures au compteur parce qu'une machine ne suffisait plus. En fait, j'ai fait reprendre par mon concessionnaire la New Holland 135 d'un client. J'ai conservé ce client et j'ai acheté la Dominator. » Dans l'histoire de l'entreprise la décennie 1990 est d'abord celle de la réforme de la politique agricole commune (Pac) en 1992. Cette année-là, si particulière dans la mémoire collective agricole, Stéphane Blard fait l'acquisition d'une moissonneuse-batteuse Claas 98 Maxi tout en posant une question cruciale : « La réforme de la Pac im-

### Le parc de matériels

Moissonneuses-batteuses : Claas 570 Rotor 4 x 4, coupe 6,6 m Vario (2007), 320 Tucano, coupe 4,5 m repliable (2008), Lexion 430 Evolution, 4 x 4, coupe 5,4 m repliable (2003) ; New Holland CX 8 050 coupe 6 m.

Cueilleurs à maïs 6 rangs repliables à 80 cm : Dominoni et Capello.

Cueilleur à maïs et tournesol : Maya 7 rangs repliables à 60 cm. Pour le tournesol : Fantini 6 rangs fixes et Idass 7 rangs fixes.

Tracteurs : Renault 461 (45 ch), CX Mc Cormick (75 ch), Massey Ferguson 6 455 (102 ch), trois John Deere (6230, 6830, 7530 de 110, 150 et 180 ch).

Autres matériels : une charrue Huard 5 corps, un déchaumeur Razol (5 m repliable), deux semoirs Ribouleau 7 m repliable, un tractopelle JCB, un porte-caisson de 25 t, une épareuse Noremat, un épandeur à vinasse avec cuve Evrad.



L'entreprise récolte aujourd'hui près de 2 000 ha à l'aide de 4 moissonneuses.

pose 18 % de jachère obligatoire dans les exploitations. Comment allons-nous faire pour compenser les surfaces perdues ? » Un entrepreneur du Nord, Claude Duval, installé à Thiennes, fournit une partie de la réponse. « C'est par connaissances que je suis entré en contact avec lui, raconte Stéphane Blard. À l'époque, il avait quatre ou cinq machines et en faisait travailler autant à côté. J'ai mis ma batteuse sur un porte-char et je suis monté dans le Nord pour moissonner des pois protéagineux et du blé. » Les voyages de l'entrepreneur de la Drôme dans les plaines du Nord auront lieu chaque année de la fin de juillet au 20 août pendant dix ans, pour travailler entre 100 et 150 hectares, selon le temps qu'il fait. « Ça a été un bon tournant pour l'entreprise ! »

### Dans le Diois

En 1995, pour remplacer la 98 Maxi, Stéphane Blard achète une Claas 108 Maxi. « Dans ces années-là je gardais les machines deux à trois ans, maintenant je suis passé à quatre voire cinq ans. » Il a un associé pour l'utilisation du matériel, dans les travaux de binage et de semis. Trois ans ont passé quand il cède

la 108 Maxi contre une Claas 204 Mega et une Claas 98 SL Hydro, toutes deux d'occasion avec 500 heures. « Je travaillais alors un millier d'hectares dans mon canton de Chabeuil, plus le Nord », dit-il. En 2003, une Claas 430 Evolution quatre roues motrices neuve succède à la 204 Mega ; l'année qui suit c'est au tour de la 98 SL Hydro d'être remplacée par une Claas 430 Lexion d'occasion affichant 1 500 heures. En 2007, la 430 Lexion s'en va pour laisser la place à une Claas 570 à rotor neuve, équipée de quatre roues motrices. « Une machine à gros débit », commente Stéphane Blard, qui suit désormais dans la région de Moulins (Allier) un de ses clients installé auparavant dans la Drôme. « J'y travaille toujours son blé et son colza. Au total, là-bas, je dois avoir 250 hectares en belles parcelles de 30 à 40 hectares. » En 2008, l'entrepreneur rachète à un collègue du Diois, dans la Drôme, une moissonneuse-batteuse New Holland TC 56 de 1998 avec 5 000 heures au compteur. Il reprend du même coup ses clients, soit entre 150 et 200 hectares de cultures. Le neveu de Stéphane Blard, Gaël, qui a réussi son bac pro « agroéquipement »

après des études à la Maison familiale rurale (MFR) de Mozas, dans l'Isère, fait son entrée dans l'entreprise en tant que salarié. En 2009, une Claas Tucano 320 de 2008 avec 300 heures et une barre de coupe repliable de 4,50 mètres entre dans l'entreprise. « C'est la machine idéale pour le Diois », apprécie Stéphane Blard. Un an plus tard, la New Holland TC 56 est remplacée par une autre New Holland, une CX 8 050 neuve munie d'une barre de coupe de six mètres.

### 400 hectares de « bio »

« Nous avons utilisé quatre moissonneuses-batteuses en 2010, comme cette année, résume aujourd'hui Stéphane Blard. Avec les céréales à paille comme dominante dans le travail. » Les machines tournent de début juin jusqu'à la moitié de novembre et la récolte du maïs. Un « petit creux de quinze jours » se glissant toutefois pour deux d'entre elles au mois d'août. L'agenda de l'entreprise se construit ainsi : « De janvier à mars nous faisons les labours d'hiver puis, de mars à avril, les épandages de vinasse sur les céréales à paille. En avril nous semons le maïs, le tournesol,

REMORQUE À FOND POUSSANT - L'ORIGINAL



Simplement plus d'idées!



L'original - La remorque à fond poussant „GIGANT“



Des nouveautés de l'inventeur de la remorque à fond poussant!

Fliegl France  
Tél: 02 40 54 52 22  
Email: service@fliegl-france.com

www.fliegl.com



« Les rendements en blé conventionnel dans la Drôme sont de l'ordre de 65 q par hectare. 40 q en « bio ». Avec la sécheresse on s'attend à des baisses de production de 50 % dans le non irrigué. »

le sorgho et le soja. Le blé est semé entre octobre et novembre et à la même période, jusqu'en décembre, nous faisons les labours d'automne. » L'entreprise effectue également des nettoyages de bords de route pour les

communes de Montmeyran et de Montoisson, tout à côté. Elle est aussi connue pour la qualité de ses interventions dans l'agriculture biologique dans un département qui se targue d'occuper la première place en France pour la part

de sa surface agricole dédiée au « bio ». « Nous sommes présents dans le « bio » à longueur d'année à hauteur de 400 hectares, explique Stéphane Blard. Nous faisons entre autres les faux-semis pour toutes les céréales et le soja. Montmeyran doit être la première commune « bio » de France. » En année de sécheresse l'entreprise est très sollicitée pour biner les terres et assure en plusieurs passages près de 600 hectares de chantiers.

## Graissage des machines

Stéphane Blard sait aussi qu'il faut penser à la suite et à l'avenir de sa profession. Avec le président des entrepreneurs de Drôme-Ardèche, il enseigne la conduite de moissonneuse-batteuse dans le cadre d'une semaine de formation organisée avec le Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) de Die, dans la Drôme, et le Fafsea (1). « Nous avons lancé cette formation en 2010 afin de former huit conducteurs par an environ, explique Stéphane Blard. La semaine est

partagée entre deux jours de théorie et trois jours de pratique. Graissage des machines, pose et dépose de la barre de coupe sur le chariot, conduite en parcelle et sur route, rôle de la voiture-pilote. On essaye de tout passer en revue. » La première session de la formation a été une réussite : tous les stagiaires ont trouvé par la suite un emploi dans une entreprise de travaux agricoles. Ce résultat encourageant a même poussé les entrepreneurs de Drôme-Ardèche à ouvrir dès cette année un stage consacré à l'entretien et à la conduite des gros tracteurs. « Je suis convaincu de l'importance d'une bonne formation des professionnels », affirme Stéphane Blard, qui avoue ne jamais hésiter à se remettre en question. « J'aime bien prendre le temps de réfléchir. Par exemple le choix de la coupe Vario pour les colzas, le repliable pour les petites parcelles, les quatre roues motrices pour celles qui sont humides. Les maïs sont maintenant à 60 centimètres en écartement parce que je m'y suis mis moi-même en 2007. C'est un gain de temps pour les semis et le binage. » L'entrepreneur de Montmeyran devrait reprendre 150 hectares à une autre entreprise cette année. « Je moissonne plus de 2 000 hectares maintenant ! » Stéphane Blard fait le compte avec la fierté de celui qui a bien travaillé, sans perdre ce qui ressemble à de la gentillesse et à de la modestie malgré tout. « Mon fils qui a seize ans regarde déjà les machines. Je pense qu'il est intéressé par le métier et qu'il fera des études agricoles. »

**Dominique-J. Lefebvre** ■

(1) Fonds national d'assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles.



« Depuis l'arrivée de mon neveu Gaël, vingt-quatre ans, dans l'entreprise, dit Stéphane Blard, je privilégie plus qu'avant la qualité de vie de ma famille. »



Pour l'entretien des voiries et paysages,  
je profite des services de proximité.

# KUHN Paysage Pro, c'est ma force !



hickory 1010-PP-EU-FR - Photo : D. Rousselot



La diversité de vos chantiers et les contraintes de sécurité routière vous conduisent à faire évoluer en permanence votre parc machines. C'est pourquoi KUHN Paysage Pro a conçu des solutions de spécialiste répondant aux spécificités de votre secteur, que vous soyez entrepreneur de travaux, professionnel du paysage ou responsable d'une collectivité territoriale. Nos gammes de broyeurs, de faucheuses d'accotement, de débroussailluses et de distributeurs de sel/sable sont conçues pour vous apporter la meilleure réponse. Pour découvrir comment KUHN peut associer performances et sérénité, contactez votre Partenaire Agréé KUHN Paysage Pro.

[www.kuhn-paysagepro.fr](http://www.kuhn-paysagepro.fr)

élevages | cultures | paysages

be strong, be **KUHN**\*

\*soyez fort, soyez KUHN

# En Côte-d'Or, Jean-Louis Courtot, entrepreneur et fabricant d'aliment à façon

Si l'activité principale de Jean-Louis Courtot, entrepreneur à Arc-sur-Tille près de Dijon, est le triage de semences et la production d'électricité, il développe depuis 2004 une activité secondaire : la fabrication d'aliment à la ferme.

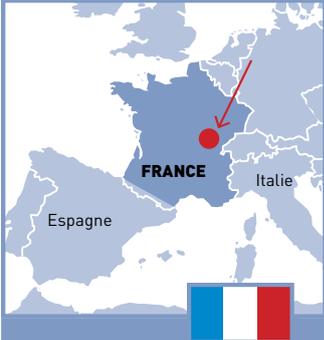
« Mon secteur géographique pour l'aliment du bétail est identique à celui du triage, avec une bonne implantation dans les départements de Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Yonne. » Jean-Louis Courtot ne ménage pas ses efforts pour aller chercher ses clients. Il peut se déplacer au delà des régions Bourgogne et Franche-Comté. « Je serai toute la semaine prochaine en Bresse et j'ai une demande en attente en Haute-Loire », lance l'entrepreneur dont les clients sont essentiellement éleveurs de bovins viande et lait, mais aussi éleveurs de porcs et de volailles. « J'interviens dans des régions de grandes cultures et polyculture-élevage où il existe de grandes différences selon les zones, même au sein d'un département », ajoute

Jean-Louis Courtot. En 2004, il fait l'acquisition d'un premier camion usine d'aliment de marque allemande Gehl. Il passe alors dans les exploitations selon leurs besoins. En 2010, il achète un modèle plus performant : le FD 3 000 de la marque Gmelin (voir encadré). Les motivations des clients sont très variées. Certains clients ne sont intéressés que par l'aplatisseur (ils peuvent avoir déjà un aplatisseur mais avec un débit insuffisant), d'autres uniquement par le mélangeur. Enfin, certains clients sont déjà équipés pour faire de l'aliment mais ne veulent pas « s'embêter » à le faire et choisissent le camion mobile. Rapide d'exécution, le moulin mobile apporte par ailleurs à l'éleveur la qualité de fabrication qu'il souhaite

tout en utilisant les céréales produites sur la ferme. Les coûts liés au transport des céréales (vente et rachat) sont alors supprimés. L'éleveur peut également consacrer plus de temps à son troupeau plutôt qu'à la fabrication de la farine.

## Être autonome en protéines

C'est sur le village de Senailly, à quelques kilomètres de Semur-en-Auxois, que nous avons rencontré Jean-Louis Courtot, en visite pour la première fois chez Didier Caverot. Éleveur de 80 vaches allaitantes charolaises, plus la suite (environ 200 animaux au total), M. Caverot exploite 320 ha, dont 120 ha de prés, le reste étant composé de grandes cultures : colza, blé, orge, triticale, luzerne.



La famille de Jean-Louis Courtot exploite le moulin d'Arc-sur-Tille depuis 1919. En parallèle de la production d'électricité, les Courtot ont toujours eu d'autres activités : le triage de semences et la fabrication d'aliment du bétail.

« Je fais partie d'une Cuma qui regroupe 25 exploitants sur cinq communes avoisinantes et je suis intéressé par un essai de fabrication d'aliment à façon », lance l'exploitant, dont l'objectif est de parvenir à une autonomie en protéines pour nourrir ses animaux. Une première étape a consisté, il y a un an, à introduire du pois et de la



Jean-Louis Courtot (à droite) et Didier Caverot en pleine discussion pendant la fabrication de l'aliment



Installation du camion et montage des gaines d'aspiration des matières premières

luzerne dans l'assolement afin de limiter les achats en tourteaux de colza et de soja. Avant de faire appel aux services de Jean-Louis Courtot, M. Caverot préparait lui-même son aliment à l'aide d'un aplatisseur, le mélange des matières premiè-

res étant ensuite fait dans une brouette à la main. L'aliment est ensuite distribué individuellement à l'auge pour un meilleur contrôle de chaque animal. « J'ai pu économiser 6 000 euros en achat de concentrés azotés cet hiver », affirme Didier Caverot



Programmation sur le tableau de bord des poids et pourcentage des matières premières à mélanger : 32 % pois, 34 % triticale, 34 % luzerne



Le côté droit du camion ouvert, avec à droite le broyeur et l'aplatisseur à gauche



Chaque matière première est acheminée par remorque au pied du camion



Vérification de la finesse du produit aplati à la sortie de l'aplatisseur

## Le nouveau déchaumeur APOLLO



- Déchaumeur 3 rangées de dents
- Sécurité non stop mécanique
- Profondeur de travail de 5 à 35 cm
- 4 types de rouleaux différents
- Version portée ou semi portée de 3 à 6 m
- **Garanti 3 ans**

[www.payen-import.fr](http://www.payen-import.fr)

ZAE du Cèdre Briard  
77320 Beton Bazoches  
tél : 01 60 58 53 36





Trois seaux de mélasse seront rajoutés à chaque tournée de mélange



Vérification de la qualité du mélange en cours d'opération



Le produit final n'est pas trop fin après aplatissage et mélange, et les bouchons de luzerne sont restés intacts



Déchargement de l'aliment prêt dans une benne avant le stockage

## Gmelin : des camions-usines depuis 1964

Basée à Reutlingen dans le Baden-Württemberg, la société Gmelin commercialise ses camions-usines (système broyeur-mélangeur mobile) depuis 1964. « Les premiers camions ont été mis au point avec l'aide de l'université Hohenheim de Stuttgart », rappelle Ulrich Obergfell, technicien service après-vente pour la France chez Gmelin. Le principe du camion mobile séduit ensuite de plus en plus d'entrepreneurs agricoles allemands, tout comme l'entreprise Schaumann (1) qui diffuse la technique dans tout le pays. Le principe de base, qui s'est avéré efficace, n'a pas changé depuis le début. Seule la gamme de produits a été élargie, améliorée et adaptée à la demande.

Le modèle le plus vendu actuellement, le Gmelin FD 3006, se distingue par ses performances en matière de consommation (moins de 3 litres de

carburant à la tonne d'aliment produite), de polyvalence et de fiabilité. Dans des conditions normales d'utilisation, on peut produire 12 tonnes d'aliment par heure. « Concrètement, nous proposons aujourd'hui trois types de mélangeuses (6 t, 8 t et 14 t) et deux types d'entraînement (par prise de force ou par moteur auxiliaire), d'où l'existence de six modèles », explique Ulrich Obergfell qui ajoute que le broyeur reste le même (capacité de 25 t/h). Sur deux modèles proposés d'aplatisseurs, 80 % des clients optent pour le plus important ayant un débit de 18 t/h.

Les premiers pas de Gmelin en France datent de 1979 grâce à la création d'une filiale de Schaumann à Caen (Calvados) : la Taf (Technique d'alimentation, Frenouville). La société va rester implantée uniquement en Normandie jusqu'en 2006 du fait de la for-

te concentration d'élevages bovins de la région. Comme en Allemagne, les clients de Gmelin en France sont des entrepreneurs de travaux agricoles. Les machines Gmelin sont dorénavant également présentes en Bourgogne, en Alsace-Lorraine et dans le département de l'Aveyron (au travers de la Socopa). Si les entrepreneurs allemands interviennent en Alsace-Lorraine depuis 10 ans, Gmelin y a pour sa part un client depuis 2011, localisé en Moselle. « La situation de nos nouveaux clients entrepreneurs est particulièrement difficile cette année du fait de la faible disponibilité en céréales », conclue M. Obergfell.

(1) Schaumann est une société fondée en 1938 en Allemagne, spécialisée dans le conseil et la vente de suppléments nutritionnels pour les animaux.



Vérification finale de l'aliment une fois stocké

qui a décidé de faire appel à Jean-Louis Courtot afin de continuer à rationaliser son approche alimentaire. « *Il est important de distribuer un aliment pas trop fin pour limiter les acidoses* », ajoute l'éleveur, qui estime son aplatisseur donnait, pour les pois, une farine trop fine.

### Un premier essai concluant

La matinée du 13 mai était donc capitale pour faire un premier essai de fabrication d'aliment. De nombreux voisins sont venus en curieux assister à la démonstration de Jean-Louis Courtot. Un peu plus de quatre mélanges, soit environ 18 tonnes d'aliment, ont été réalisées pendant la matinée, à partir de trois matières pre-

mières : pois, triticales, luzerne (cette dernière étant seulement rajoutée à la fin sans passer par l'aplatisseur). Le camion usine impressionne par son côté compact et simple de conception. D'un côté (à droite) se situent un aplatisseur et un moulin complétés à l'arrière par une mélangeuse de 4,5 t, tandis que le moteur occupe la partie gauche du camion. « *L'aplatisseur, comme le moulin, tourne en moyenne à 10 t/h et peut aller jusqu'à 14-15 t/h maxi* », explique Jean-Louis Courtot. Le client peut utiliser l'aplatisseur ou le broyeur selon le type d'aliment qu'il désire. En aliment bovins où une certaine grossièreté de mouture est recherchée, on utilise l'aplatisseur, tandis qu'un éleveur de porcs

**ALLIANCE**  
www.alliance.com

Une Gamme Complète à la Hauteur de vos Exigences !

Séries 65-85  
A365 A375 A385

**SOCAH**  
www.socah.fr

SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES

NORD Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88    SUD Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27  
Pneumatiques et flottes complètes - Documentation sur simple demande

**A.F.E. récoltes**

Tél. 07 86 00 96 37  
fb.e@orange.fr

Importateur GRECAV

Chaînes, pignons, roulements, cardans, courroies  
Pièces détachées, CASE, NEW HOLLAND, LAVERDA,  
JOHN DEERE, DEUTZ FAHR.....

ou de volailles utilisera plutôt le broyeur. Avant de lancer la fabrication, il est possible de contrôler la finesse de la mouture en partie basse d'aplatisseur (voir les photos). De la mélasse a été rajoutée en cours de fabrica-

tion, tant pour apporter de l'appétence à l'aliment, que pour limiter la poussière pendant la fabrication et en cours de stockage et déstockage de l'aliment. Un clavier de contrôle permet de régler dès le départ le pourcentage

de chaque matière première utilisée, ainsi que le débit des principaux moteurs (aspiration, aplatisseur, moulin).

À la fin de la journée, M. Caverot était satisfait de ce premier essai. Le camion mobile produit un aliment moins

fin que celui que l'éleveur avait fabriqué avec son propre aplatisseur, tout en respectant l'intégrité des bouchons de luzerne.

**Philippe Caldier** ■

## L'EDT Jean-Louis Courtot : une histoire de famille

En 1919, fuyant les guerres successives dans la région de Commercy, Camille Courtot acheta le moulin d'Arc-sur-Tille pour y installer son fils Pierre Courtot, ingénieur électricien. Ce moulin situé sur la Tille comptait alors trois activités distinctes, le battage, la production d'électricité et l'alimentation du bétail.

L'arrivée des batteuses mobiles entraîna la fin de l'activité de battage à poste fixe qui fut remplacée en 1927 par le triage de semences. Ainsi, Pierre Courtot développa ces trois activités dont le dénominateur commun était la rivière et l'utilisation de l'énergie hydraulique de la Tille.

Pierre Courtot construisit une nouvelle unité de production d'électricité de 132 kW et développa le triage des semences avec l'installation de trieurs rotatifs alvéolaires. L'activité d'alimentation du bétail resta constante en particulier grâce à une importante clientèle locale. À cette époque toutes les familles rurales élevaient des poules, un cochon, des lapins etc.

Jean Courtot prit la suite de son père dans les années 1960 et se consacra également à l'activité du triage en développant notamment le traitement phytosanitaire des semences.

D'autre part, il augmenta la capacité de production d'électricité en installant une quatrième unité de production d'électricité de 132 kW au début des années 1980. C'est dans ces mêmes années que le monde rural a profondément changé, entraînant la quasi-disparition au moulin de l'activité d'alimentation du bétail. En effet, les élevages familiaux disparurent et la plupart des fermes locales abandonnèrent l'activité d'élevage pour se consacrer à la production céréalière.

En 1989, le triage de semence, sous la pression des lobbies semenciers, fut interdite. Jean Courtot fut alors contraint de cesser totalement cette activité à Arc-sur-Tille. Il ne restait donc que la production d'électricité et quelques clients éleveurs professionnels pour lesquels il continua de faire de la farine.

C'est à cette époque que son fils, François Courtot, se lança dans le combat pour la reconnaissance de la semence de ferme. Un mouvement national pris naissance dans le monde agricole et parmi les entrepreneurs de triage, et permit d'obtenir que le triage de semences soit toléré, à condition qu'il soit effectué dans les cours des fermes. François Courtot acheta alors une station mobile pour reprendre l'activité de triage de semences, mais cette fois en se déplaçant de fermes en fermes.

François Courtot se consacra alors au développement de l'activité de triage de semences et se lança également dans la production d'électricité en devenant le représentant en France d'un important fabricant allemand de turbines hydrauliques. Jean Courtot, son père conservait de son côté l'activité de production d'électricité à Arc-sur-Tille et les quelques clients éleveurs pour l'alimentation du bétail.

En 1998, Jean-Louis Courtot, le frère de François, revint au sein du moulin et prit la succession de son père pour la production d'électricité à Arc-sur-Tille, continuant de rendre service aux quelques clients éleveurs venant encore faire écraser du grain au moulin. En complément de ces activités, Jean-Louis Courtot travailla au service de son frère François pour la saison de triage des semences de juillet à octobre.

C'est au cours des saisons de triage, en se déplaçant de ferme en ferme que Jean-Louis Courtot envisagea de relancer l'activité d'aliment du bétail mais cette fois en se déplaçant dans les fermes à l'image de ce que faisait son frère pour la semence. Ainsi, en 2004, il acheta un premier camion usine de marque Gehl équipé d'un broyeur à marteau, d'un aplatisseur et d'une mélangeuse. Cette même année, il proposa donc aux éleveurs qu'il connaissait comme clients pour les semences dans les régions de Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes, un nouveau service « le Moulin mobile », fabrication d'aliment du bétail à la ferme.

En 2005, François Courtot, souhaitant se consacrer totalement aux énergies renouvelables et en particulier à l'énergie hydroélectrique, vendit l'activité de triage de semences à son frère Jean-Louis.

En 2010, Jean-Louis Courtot voyant l'activité du moulin mobile se développer, décida d'acheter une nouvelle usine plus performante. Il choisit une usine de marque Gmelin pour la qualité des services proposés par cette entreprise, pour celle du travail réalisé par ces usines d'aliments et enfin pour leur fiabilité et leur simplicité de fonctionnement.

Depuis, Jean-Louis Courtot a regroupé le Moulin mobile et le triage de semences au sein de la société EFC Semences ; proposant ses services aux céréaliers et éleveurs de Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes. La clientèle est principalement une clientèle d'éleveurs bovins viande et lait, mais le Moulin mobile intervient également dans les élevages porcins.

Le Moulin mobile occupe presque un salarié à temps plein en particulier de septembre à avril.

**4<sup>e</sup> édition**

**INNOV-AGRI**  
*Grand Sud-Ouest*

**Mercredi 7 et jeudi 8**  
**Septembre 2011**

à Ondes, entre Toulouse et Montauban  
(Haute-Garonne 31)



**70** Ha  
de surface  
d'exposition et  
de démonstration



**+ 200**  
Exposants  
à votre disposition



**20** Ha  
de chantiers  
récoltes



**+ 700**  
Machines  
en dynamique



**2000** m<sup>2</sup>  
de vitrines  
végétales

[www.innovagri.com](http://www.innovagri.com)

## Impayés : de la rigueur pour limiter la casse

Pour être réglé rubis sur l'ongle, employez la bonne recette, faite de discernement, transparence, rigueur et fermeté. Simple et efficace, cette méthode va redynamiser votre trésorerie en limitant le risque d'impayés.

Saviez-vous qu'une entreprise sur 5 meurt chaque année en raison du retard ou du défaut de paiement de ses clients ? Aucun client ne peut vous tenir rigueur de vouloir être réglé pour la prestation ou la marchandise que vous lui avez fournie. Alors, avant de vous engager dans de coûteuses procédures, mettez en œuvre des solutions simples pour redynamiser votre trésorerie.

### Une clientèle choisie

Pour éviter les mauvais payeurs, mieux vaut, dans la mesure du possible, « choisir » vos clients en vous informant sur leur solidité financière. Il existe de nombreuses sources de renseignements sur ce sujet : greffe du tribunal de commerce, ban-

ques, agences de renseignements commerciaux... Dans la conjoncture économique actuelle, particulièrement mouvante, il est indispensable de mettre régulièrement à jour ces informations, et de ne pas vous fier uniquement à votre fichier clients. Évitez également de déployer trop d'énergie commerciale auprès de prospects qui n'auront pas ensuite les moyens de faire face à leurs engagements.

### Un contrat clair

Après vous être assuré de la solvabilité de vos clients, il est tout aussi primordial de bien rédiger vos documents commerciaux afin d'éviter les contentieux. Faites signer un bon de commande, ou un devis avec vos conditions

générales de vente. Vous y mentionnez les modalités et le délai de paiements. En cas de procédure de recouvrement, ce document vous servira de preuve de la commande passée. Faites également signer un bon de livraison qui atteste de la date de mise à disposition. Enfin, pour vous prémunir des impayés, demandez des acomptes qui constituent un à-valoir sur le paiement final. Identifiez précisément le destinataire, l'adresse et les renseignements à porter sur votre facture.

Beaucoup de non-règlements à l'échéance proviennent d'erreurs survenues en amont : mauvaise adresse, envoi tardif de la facture, litige... Pour détecter ces risques avant l'échéance, appe-

lez vos clients, afin de vérifier que tout est en règle et que le paiement interviendra bien à la date prévue. Ce contrôle préventif vous permet en outre de réagir très vite en cas de problème.

### Une relance immédiate

Le jour J : pas de règlement au courrier ! Que votre client soit fidèle ou non, important ou pas, n'attendez pas : relancez-le sur le champ. Le meilleur moyen d'éduquer vos clients, c'est de ne tolérer aucune dérive par rapport au délai négocié. Passez-lui un petit coup de fil. Le téléphone est l'un des meilleurs outils de la relation client. Objectif de votre appel : marquer le coup, faire constater le retard, montrer votre rigueur, comprendre ce qui se passe. Votre première relance téléphonique doit être courtoise dans la forme. Sur le fond, elle doit vous permettre d'identifier la raison du non-paiement. Il en existe trois :

- **la bonne foi.** Votre client a complètement oublié de vous régler et va le faire immédiatement. Nul n'est à l'abri d'un oubli, donc restez poli.

- **la mauvaise foi.** Votre client « joue la montre » pour ne pas avouer qu'il a des problèmes de trésorerie. Il vous donne de faux prétextes : « je n'ai pas eu le temps... », « j'attends un chèque... » Si sa mauvaise foi est évidente, au bout d'une semaine, votre boîte aux let-

### Première relance téléphonique

Bonjour, M. Cash,  
je souhaite parler à M. Paiement  
Je vous appelle à propos de notre devis, concernant la réalisation  
du chantier pour votre moisson ...

Notre facture n° 999 du .../.../... prévoyait un paiement  
de votre part le .../.../...

À cette date, sauf erreur ou omission de notre part,  
nous n'avons pas reçu votre règlement

Sans doute, avez-vous oublié de régler notre facture ?



tres restera désespérément vide. Il sera alors temps de passer à la deuxième phase de relance : l'envoi d'un courrier de rappel.

• **l'insatisfaction.** Si elle est légitime, vous devez réparer votre faute. Dans le cas contraire, vous devrez passer à une phase plus énergique avant d'en arriver à la procédure contentieuse.

### Une solution négociée

Lorsque le débiteur est disposé à payer, mais n'est pas en mesure de le faire du fait de sa situation financière, mieux vaut alors négocier avec lui un échéancier de paiement. Cette solution, si elle est mise en place de façon réaliste, permet, dans la plupart des cas, de récupérer au moins une partie de la créance avant que la situation ne s'aggrave. Veillez à faire apparaître sur l'échéancier une clause rendant exigible

immédiatement l'intégralité du solde de la créance en cas de non-paiement d'une des mensualités. Cette clause essentielle incite le débiteur à respecter l'échéancier. Elle vous permet aussi d'avoir les mains libres si la situation se complique (par exemple en cas de cessation de paiement).

### La manière forte

Si les méthodes douces restent inefficaces, il va falloir passer à la manière forte. Facturez des pénalités de retard. Exercez des moyens de pression habituellement très efficaces comme menacer de cesser toute livraison de marchandise, ou d'arrêter le chantier s'il ne règle pas sur le champ ce qu'il vous doit. Couplez cette approche avec des lettres de relances et de mise en demeure adressées en recommandé. Si rien n'y fait, il ne vous reste

### Deuxième relance par courrier

Monsieur,

*Nous constatons avec regret que vous n'avez pas donné suite à notre précédent rappel et que votre compte reste toujours débiteur de ... euros correspondant à nos factures suivantes restées impayées :*

- Numéro : ... Date : ... Montant : ... euros
- Numéro : ... Date : ... Montant : ... euros
- ...

*Nous vous mettons donc en demeure de nous régler sous huitaine l'intégralité de la somme. Passé ce délai, nous confierons le dossier à notre cabinet de recouvrement qui mettra en œuvre toutes les démarches nécessaires au recouvrement de notre créance.*

*Dans l'attente d'un règlement, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.*

plus qu'à engager une action en contentieux pour « venir à bout » des plus récalcitrants !

**Christophe Delestre,**  
directeur commercial  
et communication,  
CER France ■

**À L'AUBE D'UNE NOUVELLE ÈRE**

**ROGATOR 6000**

Pour concevoir le Rogator 6000, Challenger a décidé d'emprunter une voie différente et de vous consulter pour connaître toutes vos attentes en matière de pulvérisateurs automoteurs. Le résultat ? Une machine totalement nouvelle avec des performances et un confort sans précédent. Le châssis mono poutre est révolutionnaire avec une garde au sol et un réglage de voie variables commandés depuis la cabine. La rampe est d'une stabilité parfaite et la maniabilité inédite sur ce type de machine. Vous disposez d'une précision et d'une efficacité absolues dans votre travail.

**Challenger**

**SERIOUS MACHINERY**

**AGCO** Challenger® et Challenger® sont des marques enregistrées par Challenger Inc. et sont utilisées sous licence par AGCO. Email : challenger@agcocorp.com | Nos produits, directs : www.challengermotors.com

## En route pour le GNR

L'introduction du Gazole non routier, qui vise à répondre aux normes européennes sur les émissions de composés NOx et de particules, contraint un grand nombre d'entreprises à adapter leur stockage de carburant. Point sur les premières conséquences.

Le calendrier de passage au GNR mentionne deux dates : celle du 1<sup>er</sup> mai pour les automoteurs agricoles, engins de manutention, et engins de travaux publics, alors que les tracteurs agricoles et forestiers ne seront concernés qu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain. Les chariots télescopiques réceptionnés comme tracteurs agricoles seront ainsi concernés par cette dernière échéance. Les entrepreneurs possédant les deux types de matériels ont donc à gérer deux dates de passage au GNR, ce qui n'est pas une chose facile.

Principale contrainte pour les utilisateurs : la mauvaise stabilité du GNR au stockage. En effet, en présence d'eau, le biodiesel introduit dans le nouveau carburant peut favoriser l'apparition de micro-organismes qui risquent d'altérer le produit. Il est donc préconisé de ne pas stocker le GNR plus de six mois. Il faut donc veiller à vidanger les réservoirs des moissonneuses ou ensileuses immobilisées sous les hangars durant de

longues périodes, le carburant altéré par les retours au réservoir (subissant ainsi un choc thermique) étant encore moins stable. Dans le cas d'un dépassement de la durée de stockage préconisée, les fournisseurs de carburant seront aptes à proposer une solution. Certains distributeurs annoncent toutefois une durée de conservation comprise entre 9 et 12 mois pour les carburants de qualité supérieure.

### Le stockage, une contrainte de taille

L'introduction de biodiesel dans ce nouveau carburant est possible à hauteur de 7%. Il permet de remplacer les propriétés lubrifiantes du soufre mais dispose de propriétés détergentes, le risque de mise en suspension des particules accumulées sur les parois de la cuve s'en trouve largement accru, et avec lui celui d'un bouchage des crépines, filtres et conduites. Il est par conséquent conseillé d'effectuer un changement ou un



Le volume de la cuve devra désormais tenir compte d'un délai de conservation réduit

nettoyage approfondi de la cuve. D'un autre côté, le GNR est bénéfique pour les systèmes de retraitement des gaz d'échappement fonctionnant par réduction catalytique sélective (injection d'une solution d'urée) car ceux-ci sont très sensibles à la présence de soufre. Ce nouveau carburant sera de même plus respectueux pour les vannes

EGR et les systèmes d'injection à haute pression.

D'autre part, il n'est pas conseillé de remplacer les filtres aussitôt après le changement de carburant. Mieux vaut attendre quelques heures de travail, le temps de vider un plein en entier, afin que les filtres aient eu le temps de recueillir une partie des particules qui se seront

### Deux types de GNR, selon la période d'utilisation

Le GNR Hiver : du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, avec une TLF : -12°C/-21 °C

Le GNR Été : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, avec une TLF : 0°C/-15°C

TLF : Température limite de filtrabilité. La première valeur correspond au carburant traditionnel, la seconde au carburant de qualité supérieure. Il est possible de mélanger les deux types de GNR, seule la tenue au froid s'en trouvera amoindrie.

### Une prestation de nettoyage

La SARL Robillard basée à Hénansal (22) a développé une prestation de nettoyage des cuves. Contraignante juridiquement, cette activité a nécessité une formation « Matières dangereuses » complétée par une spécialisation « Citernes », et même l'embauche d'un conseiller en sécurité, ici extérieur à l'entreprise. « Après des essais, l'eau pulvérisée à haute pression (180-200 bars) a été préférée au gasoil, « elle permet de mieux voir le travail effectué » précise Nicolas Robillard. Une fois le nettoyage haute pression effectué, l'intérieur étant décapé à blanc, une étape de séchage au compresseur permet de récupérer les gouttelettes d'eau restant sur les parois. L'entrepreneur facture la prestation sous la forme d'un forfait auquel s'ajoute le retraitement des résidus, en fonction du poids récupéré. L'une des principales contraintes réside finalement dans le traitement de ces déchets par un organisme agréé.

détachées des parois de la cuve.

### Plusieurs solutions envisageables

Absence de dispositif de détection des fuites, trop grande proximité de la cuve avec les bâtiments... on constate que nombre d'installations ne répondent pas, actuellement, aux normes de stockage. Le passage au GNR peut être l'occasion de s'y conformer par un changement de la cuve. L'achat d'une cuve neuve est aussi la solution la plus sécurisante, à défaut d'être économiquement la plus intéressante. Deux solutions techniques se distinguent : la cuve en fonte à double paroi, et la variante plastique PEHD (Polyéthylène haute densité) existant depuis une dizaine d'années. Cette dernière n'est concurrentielle que pour des volumes inférieurs à 10 000 litres. Les fabricants annoncent des délais de livraison actuellement compris entre 4 et 18 semaines.

Deuxième solution : faire appel à une entreprise extérieure pour un nettoyage de la cuve. L'entreprise prestataire intervient à l'intérieur après un dégazage préalable, ce qui nécessite un trou d'homme (à découper s'il est inexistant). Après récupération du carburant non souillé, un nettoyage à haute pression détache les particules des parois, et il reste alors à enlever les boues en fond de cuve. L'entreprise se doit de délivrer une attestation de nettoyage, et une attestation de prise en charge des déchets par un organisme habilité.

### Un coût variable selon la solution adoptée

Le prix d'achat d'une cuve à gazole de grande capacité est actuellement com-

### Quelques rappels de la réglementation :

Les cuves doivent être fabriquées selon des normes françaises ou toute autre norme d'un État européen. Elles doivent donc porter le(s) sigle(s) NF et/ou EN. Les cuves doivent comporter une double paroi avec détection des fuites, ou disposer d'un bac de rétention d'une capacité au moins égale à 100 % du volume utile.

Pour un stockage en bâtiment (non en-

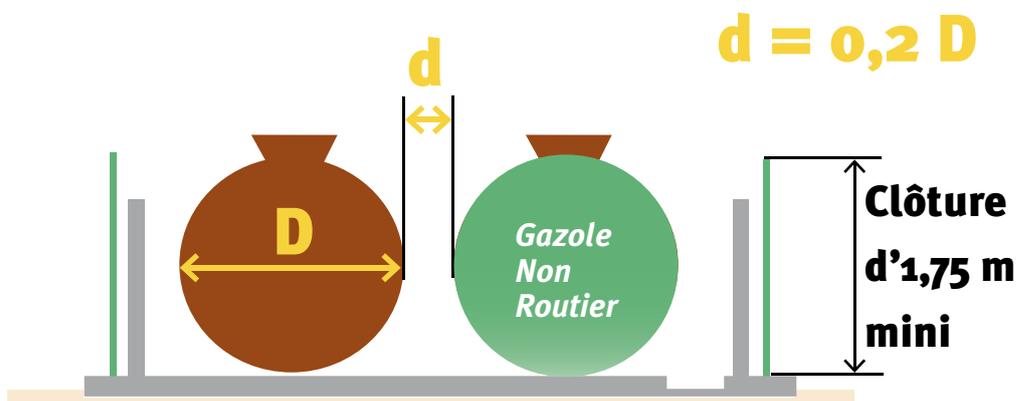
foui) : si la capacité est supérieure à 2 500 litres, le stockage doit se faire en local aéré et fermé, disposant de caractéristiques coupe-feu.

Pour un stockage aérien à l'extérieur : la cuve doit être fixée solidement au sol sur un plan maçonné, et suffisamment opaque pour éviter l'altération du carburant.

### Distance minimale à respecter entre le lieu de stockage et les bâtiments

Volume stocké (l)	< 2 500	2 501 à 6 000	6 001 à 10 000	10 001 à 50 000	> 50 000
Distance (m)	0	1	6	7	10

Lorsque le stockage dépasse 15 000 litres, deux cuves doivent être distantes de 1,5 m minimum (ou 0,2 fois la largeur de la plus grande). Ces stockages doivent être entourés d'une clôture de 1,75 m minimum.



Normes pour les installations de stockage supérieures à 1 500 litres

pris entre 0,35 et 0,50 euro HT par litre de contenance, hors équipement de remplissage (pompe, pistolet...). Un nettoyage complet comprenant le retraitement des résidus s'élève en moyenne à 0,05 euros HT par litre (tarif dégressif en fonction du volume de cuve). Notons que cette dernière stratégie ne peut s'envisager que dans le cas d'une cuve en bon état, et conforme aux normes en vigueur.

### GNR : une hausse de prix à relativiser

Il semblerait que l'augmentation de prix constatée avec ce nouveau carburant approche 2 % sur la facture. Les raffineurs tentent de justifier cette augmentation par

la nécessité de colorer le GNR en station, contrairement au fioul qui reçoit sa coloration en raffinerie. Ce surcoût pourrait être compensé par l'augmentation du taux de cétane dans le nouveau gazole. Ainsi, l'indice de cétane minimum, représentant l'aptitude à l'auto-inflammation d'un carburant, passe de 40 à 51. Cette hausse induirait une meilleure combustion du carburant, ce qui est bénéfique à l'efficacité des moteurs, même si l'incidence en termes de consommation reste difficile à évaluer.

« Beaucoup de bruit pour rien ! » Patrice Gauquelin gère avec son frère Jean-Paul une entreprise de travaux agricoles, publiques, et de transport à Briouze dans

l'Orne. L'intégralité du parc de l'entreprise est passée au Gazole non routier le 1<sup>er</sup> mai, après le nettoyage de la cuve de 25 m<sup>3</sup> par un professionnel. Les dirigeants ont choisi d'utiliser le GNR standard, sans que les salariés ne soient mis au courant, pour « voir si ça marche ». Résultat, après 17 m<sup>3</sup> consommés, et plusieurs pleins sur chaque machine, pas un seul filtre de bouché. Ils constatent une hausse de prix d'un centime par litre, « mais si ça permet de polluer moins, cela nous satisfait. C'est un pas de plus pour améliorer notre image. »

Guillaume Le Gonidec ■

# Le Salon des **ETA**

Entrepreneurs des travaux agricoles, ruraux et forestiers

## **bienvenue chez vous !**

Entrepreneurs des Territoires et son magazine  
sont partenaires de l'édition 2011



ENTREPRENEURS  
DES TERRITOIRES



Le Salon des ETA  
**exclusivement dédié aux chefs  
d'entreprise, chauffeurs  
et mécaniciens.**

- Rencontrez l'ensemble de vos fournisseurs de façon privilégiée
- Découvrez les dernières innovations européennes qui viendront d'être exposées au salon Agritechnica (Hanovre, Allemagne)
- Prenez en main certains matériels sur des espaces dédiés
- Trouvez des réponses concrètes aux problématiques qui vous concernent sur les Points Information et à nos colloques (diversification, gestion de l'atelier, conduite économique, questions fiscales, sociales, juridiques...)

 **Mercredi 7 et jeudi 8 décembre 2011**  
Parc des expositions de Laval (53)

[www.saloneta.com](http://www.saloneta.com)



Profield Events - Le Salon des ETA - BP 66 - 71202 Le Creusot cedex  
fax +33 (0)3 85 80 10 82 mail: [info@saloneta.com](mailto:info@saloneta.com)

## Silence, on tourne !

En Aquitaine, des adolescents et des entrepreneurs ont participé au tournage d'un film qui présente le quotidien de celles et ceux qui travaillent en forêt. Ce documentaire nous montre que la réalité du métier est bien éloignée des idées reçues.

« *J'en ai marre d'entendre dire que tu détruis la forêt.* » : à 13 ans, Arnaud, fils d'un entrepreneur de travaux forestiers (ETF) à Lavaur en Dordogne, sait que, un peu comme un jardin, la forêt française est entretenue et gérée, et ça le met en colère quand il entend de tels propos à l'école. Après avoir vu la réaction de son fils, M. Lapouge a l'idée d'aborder ce sujet avec ses collègues de l'association des ETF d'Aquitaine.

### Changer l'image du métier

Le métier d'ETF est mal connu du grand public, il véhicule une image quelque

peu archaïque et négative. Or, la réalité est tout autre : aujourd'hui les entrepreneurs utilisent du matériel à la pointe de la technologie, ils doivent posséder de solides connaissances techniques ainsi que de bonnes capacités de gestion. Pour améliorer l'image du métier, surtout auprès de la jeunesse, les ETF d'Aquitaine ont lancé l'idée d'un film à vocation pédagogique. Une société de production audiovisuelle a été contactée et les financements ont été trouvés auprès des partenaires de l'Association. Ce projet ambitieux a rassemblé Arnaud et ses camarades de collè-

ge, les ETF d'Aquitaine, des entrepreneurs de la région, en tout une quarantaine de personnes. Il a fallu écrire le scénario puis organiser les séquences du tournage en tenant compte des contraintes de chacun et des caprices de la météo, l'occasion pour tous d'apprendre comment se fait un film, d'apprendre à parler de son métier et de mieux se connaître.

Le résultat est là : un film de 14 minutes, finalisé au début du printemps 2011, qui nous montre Arnaud et ses amis déambulant dans la forêt, à la rencontre de ceux qui y travaillent. On apprend

que les arbres exploités sont découpés en billons, qui sont ensuite rangés en différentes piles selon leur qualité et leur taille. Le conducteur d'abatteuse doit ainsi travailler en fonction du cahier des charges fixé lors de la commande, et pour cela il est aidé par des outils électroniques. Les séquences sont rythmées, on fait par exemple un petit tour dans la cabine de l'abatteuse. Le jeune Guillaume est enthousiaste : « *J'aimerais bien faire ça plus tard comme métier, c'est vachement bien les sensations qu'on ressent quand on bouge ce joystick !* » On voit également que les arbres abattus sont bel et bien remplacés : soit par plantation manuelle, soit par régénération naturelle. Autre découverte : Magaly, gestionnaire de chantiers et responsable des approvisionnements, nous explique qu'il n'y a pas que des garçons dans ce métier, les filles peuvent aussi travailler en forêt.

### Diffuser le film auprès des jeunes

Le film vient de recevoir le 1<sup>er</sup> prix au Festival du film d'entreprise de la filière bois de Dompierre-les-Ormes (71) et a été labellisé « 2011 Année internationale des forêts » par le ministère de l'Agriculture. Le DVD est en cours de fabrication, il sera diffusé aux professionnels de la filière, aux médias et aux élus. « *Nous souhaitons diffuser*



© Titia Carrizzev/Jasick

Arnaud et ses amis sur le tournage

le film un maximum dans les écoles et les collèges, en faisant suivre la projection par un débat avec un professionnel : entrepreneur local ou salarié de l'Association.» explique Jacques Tuneu, entrepreneur et administrateur de l'association pour la Dordogne. Au-delà de l'image du métier, l'organisation des ETF pense aussi à l'avenir : « Conduire une abatteuse c'est très complexe, et le matériel coûte très cher (entre 250 000 et 450 000 euros), des formations existent en résineux mais pas en feuillus, il faudrait qu'elles soient plus poussées, comme dans les pays du Nord. » M. Tuneu poursuit : « Si ça continue,

dans 7 ou 8 ans, on n'aura plus personne pour travailler et reprendre nos entreprises, c'est dommage, d'autant plus que c'est une profession où les salaires ont été bien revalorisés ces dernières années. »

**Valérie Bridoux** ■



*Pour accéder directement au site des ETF d'Aquitaine, scannez ce flashcode avec votre téléphone mobile. Vous devez posséder un téléphone de type smartphone, ainsi qu'une application pour lire les flashcodes.*



Guillaume dans la cabine de l'abatteuse

### Pour voir le film

Le film « Entrepreneurs de Travaux Forestiers, un vrai métier » est visible sur la page d'accueil du site [www.etf-aquitaine.org](http://www.etf-aquitaine.org), il est hébergé sur Dailymotion et YouTube.



[www.carre.fr](http://www.carre.fr)

# FERTIMAX

Enfouisseur  
d'engrais solide  
Enfour, localiser,  
optimiser

**-5%**  
POUR 15 SEMAINES  
DE DÉLAI

Paire de roues offerte  
si livraison avant  
fin décembre



**carre**

*Carrément convaincant*

85140 SAINT-MARTIN-DES-NOYERS • Tél : +33 (0)2 51 07 82 35

## Point sur les aides à la mécanisation forestière

Les subventions à l'investissement en matériel d'exploitation forestière existent depuis de nombreuses années. Elles constituent un moyen d'orienter la politique forestière du pays, tout en permettant aux entrepreneurs de rester compétitifs et d'investir dans du matériel plus performant et plus respectueux de l'environnement. Des aides qui profitent par conséquent à toute la filière.

L'aide à l'équipement des entreprises d'exploitation forestière s'inscrit dans le Plan de développement rural hexagonal (PDRH) 2007-2013, dispositif 123b. Il s'agit d'une aide cofinancée par l'Union européenne au titre du Feader (Fonds européen agricole de développement rural) et par les financeurs nationaux et régionaux : l'État et les collectivités locales.

Ce dispositif a été mis en place pour faire face aux difficultés de modernisation rencontrées par les entreprises de travaux forestiers. Les matériels d'exploitation étant particulièrement coûteux, il est indispensable de soutenir ces entreprises afin de les mettre en situation de répondre aux demandes du marché, et de travailler en toute sécurité avec des machines performantes.

### Qui peut demander une subvention ?

Seules les entreprises de travaux, les exploitants et les coopératives forestières peuvent bénéficier de cette subvention dès lors qu'ils sont considérés comme une micro-entreprise au sens de l'Union européenne (entreprises dont l'effectif est inférieur à 10 personnes et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 2 millions d'euros HT),

avec une activité principale forestière.

### Quels investissements sont subventionnés ?

La liste des matériels éligibles est fixée par un arrêté régional, qui peut changer chaque année. Un certain nombre de points spécifiques sont à respecter, entre autres :

- les matériels d'occasion sont exclus, ainsi que ceux ne présentant pas tous les dispositifs de sécurité requis par la législation,
- les matériels financés par crédit-bail sont éligibles, à condition que le contrat entre le bailleur et le locataire respecte certaines modalités. Si c'est le cas, le bailleur perçoit alors la subvention et s'engage à la déduire des loyers,
- les investissements de simple remplacement ne constituent pas des dépenses éligibles, sauf si le matériel remplacé est considéré entièrement amorti au plan comptable,
- le bénéficiaire de l'aide s'engage à ne pas modifier l'investissement pendant 5 ans,
- les matériels doivent être équipés de pneus basse pression ou de tout autre dispositif réduisant l'impact au sol,
- les machines nécessitant de l'huile hydraulique doivent

être vendues avec de l'huile biodégradable et non écotoxique.

### Quel est le montant de la subvention ?

L'ensemble des financements publics (État, Union européenne et collectivités locales) est plafonné à 40 % des investissements HT. Il n'existe pas de taux de financement fixe, puisque les seuils et les plafonnements sont mis en place au niveau régional, par type de matériel, dans l'arrêté régional présentant la liste des matériels éligibles. Cet arrêté peut également introduire des règles de priorité ou des modulations en fonction de l'impact sur l'environnement ou sur l'économie de la filière.

L'aide s'inscrit dans le règlement communautaire de minimis. Celui-ci autorise des aides aux entreprises à condition que le cumul des aides allouées dans le cadre de ce règlement ne dépasse pas un plafond, dans ce cas 200 000 euros sur une période de trois exercices fiscaux.

D'après le ministère de l'Agriculture, sur la période 2007-2010, 588 projets d'investissement en matériel d'exploitation ont été financés par une subvention au titre de cette mesure. Sachant qu'un projet peut comporter plusieurs matériels aidés, et

qu'il y a également des projets engagés qui ne sont pas encore payés, cela correspond à une moyenne d'environ 150 projets par an. Au total 13,2 millions d'euros du Feader et 16,6 millions d'euros de fonds nationaux (État et collectivités locales) ont été consommés au titre de cette mesure. On peut donc estimer, compte tenu des taux d'aides appliqués, que la mesure 123b a soutenu plus de 150 millions d'euros d'investissements en matériel d'exploitation.

**Valérie Bridoux** ■

### Indre : nouvelle usine Poujoulat

Le groupe Poujoulat, leader européen du conduit de cheminée, vient d'entamer la construction d'une usine de fabrication de bûches dans l'Indre, département choisi pour sa ressource en bois. L'usine, par ailleurs alimentée par une chaudière biomasse de 6 MW, produira entre 130 et 150 000 tonnes de bûches calibrées par an. Cette installation pourrait représenter une source d'activité conséquente pour les entrepreneurs et exploitants forestiers du centre de la France.

# COMBINER L'EXCELLENCE



Moteur AGCO SISU  
7 cylindres  
à technologie SCR



Système de battage  
et de séparation  
HyPerforma



Système de nettoyage  
Venturi



Conception inédite  
des contre rotors



Coupe à tapis  
PowerFlow



## Série X Technologie Hybride

### Exclusivité totale.

Technologie Hyperforma associant très haut débit et qualité de séparation. Conception inédite du contre-rotor pour préserver la paille. Caisson Venturi offrant une efficacité maximale. Coupe à tapis PowerFlow pour une alimentation homogène. Moteur de dernière génération alliant couple et sobriété.

Grâce à l'association exclusive de ces 5 composants, la moissonneuse-batteuse Hybride 9470 X est ultra-performante sur toute la ligne.

# Marché des agroéquipements 2010 : une sortie de crise confirmée

Le 27 avril dernier, les industriels de l'agroéquipement, réunis sous l'égide de l'Axema et du Sedima, tenaient leur conférence bisannuelle, sur fond de reprise du marché. Si le début d'année 2010 a été marqué par un nouveau repli, les résultats du dernier trimestre redonnent confiance aux acteurs de la filière. Ils montrent toutefois de grandes disparités selon les régions.

L'Union des industriels de l'agroéquipement (Axema) et le Syndicat des entreprises de services et distribution du machinisme agricoles (Sedima) ont dressé un bilan de la campagne 2010 par grandes familles de produits et ont exposé les perspectives du marché des agro-équipements pour 2011.

La remontée du cours des céréales, les bons résultats en pommes de terre et en betteraves ont soutenu la demande dans les zones de grandes cultures. En lait, la demande devrait rester dynamique en 2011 même s'il est aujourd'hui ambitieux de faire des prévisions sur un marché volatile. Les principales craintes viennent de la mise en place de la contractualisation et du coût alimentaire en hausse. En revanche, les éleveurs porcins subissent de plein fouet la hausse du coût de l'aliment qui touche tous les élevages, quelle que soit leur taille (+50 % sur un poste représentant 60 % des charges). Malgré des besoins réels de modernisation, la trésorerie ne permet pas aux éleveurs d'envisager l'année sereinement et la demande en équipements devrait ainsi rester très faible. Sur le marché de la viande, la visibilité n'est



Alain Dousset et Jean-Pierre Bernheim pendant la conférence de presse

guère meilleure, et les prévisions restent ternes.

## Ventes en baisse malgré la reprise

Le marché français des agroéquipements a clôturé l'année en baisse de 17,4 % par rapport à 2009, à un niveau de 3,28 milliards d'euros. L'année 2009 avait bénéficié des reports de l'année précédente en raison d'un dépassement des capacités de production et de difficultés d'approvisionnement.

Les tracteurs ont vu une baisse de 21,2 % de leurs immatriculations en 2010 (-30 % pour les tracteurs standards) pour arriver à 22 272 unités contre 28 342 en 2009. La diminution moyenne en Europe

de l'ouest est de 9,4 %, confirmant le fait que la France se relève plus difficilement que ses voisins. Le premier trimestre 2011 semble toutefois être en progression, sans atteindre le niveau historique de 2008. La proportion de tracteurs de plus de 150 chevaux, qui avait fortement progressé au cours des dernières années, se stabilise à 31 %. Le marché des télescopiques qui s'était replié de 18,8 % en 2010 devrait lui reprendre en 2011, avec l'apparition de modèles plus compacts, pour totaliser 3 000 véhicules.

Le marché des moissonneuses batteuses, porté par le cours des céréales, a confirmé la hausse des ventes attendue par les constructeurs

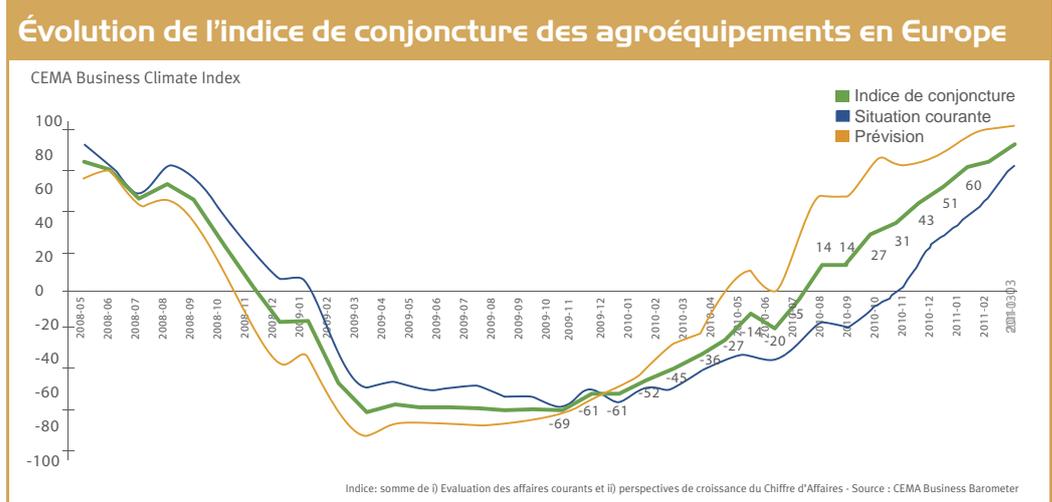
et progresse de 14,5 % au sixième mois de la campagne 2010-2011. Sur cette même période, le marché des ensileuses automotrices devrait avoisiner 290 unités, laissant présager un rattrapage des investissements qui avaient baissé au cours des années précédentes.

En matériel dédié aux cultures (travail du sol, semis, fertilisation et protection) la reprise observée lors du dernier trimestre 2010 n'a pu retourner un marché marqué par de fortes baisses durant les sept premiers mois de l'année. Le marché des charrues, qui avait progressé de 9 % en 2009, perd à nouveau près de 30 % en 2010. Seuls les outils à disques, semoirs et distri-

buteurs d'engrais se stabilisent. Le marché de la pulvérisation se relève rapidement pour les appareils de grande culture haut de gamme et de viticulture ; il est en revanche beaucoup plus nuancé chez les éleveurs et arboriculteurs pour lesquels les marges de manœuvre restent limitées. L'évolution positive du prix du lait a permis aux concessionnaires de réduire leurs stocks de presses et de matériel de fenaison (+ 15 à 35 % selon les matériels), il convient toutefois de nuancer cette hausse après les deux années de chute successives qu'a connu le secteur. Les ventes de presses se sont d'ailleurs limitées à 3 000 unités en 2010 au lieu des 5 000 vendues traditionnellement chaque année.

### Prudence en vigne et en espaces verts

Le marché des tracteurs étroits, après avoir diminué en 2010, semble connaître une hausse en 2011, sans commune mesure toutefois avec le secteur céréalière. De son côté, le marché des machines à vendanger reste stable. La reprise attendue par les constructeurs d'engins n'a pas eu lieu cette année, contrairement aux équipements de cave, dont les ventes ont visiblement été portées par les subventions à l'investissement du programme OCM vin. La marge de progression pourrait venir



des marchés sud-américain et asiatique, encore peu mécanisés dans ce domaine.

Le secteur des espaces verts, particulièrement sensible aux aléas climatiques, est en perpétuelle baisse, après une année 2008 exceptionnellement dynamique. Cette baisse est évaluée à 20 % sur les deux dernières années. Toutefois, l'optimisme persiste chez les distributeurs qui tablent sur une reprise en 2011.

Les remorques monocoques et plateaux fourragers subissent particulièrement la crise avec des baisses respectives de 26 % et 28,5 %. Les ventes de tonnes à lisier ont diminué de 14 % alors que les épandeurs de fumier marquent l'unique progression dans cette catégorie : +5 %, avec une part grandissante d'appareils à hérissons verticaux (qui ne représentent

toutefois que 15 % du total). L'attrait pour les appareils de grande capacité se confirme, aussi bien en outils d'épandage qu'en remorques.

### Optimisme mesuré

La confiance des constructeurs et des concessionnaires se base essentiellement sur les perspectives encourageantes du secteur laitier et sur le maintien du cours des céréales, les régions à forte production de viande étant à l'arrêt. Une hausse des ventes est tout de même évoquée par 42 % d'entre eux. La France, malgré une reprise amorcée plus tardivement que ses voisins européens, est ainsi redevenue, depuis février, le marché le plus prometteur devant la CEI et l'Allemagne. Par ailleurs, l'Allemagne demeure le premier partenaire de l'hexagone, malgré une baisse des exportations :

18 % du total, après avoir frôlé 24 % en 2008.

La Loi de modernisation de l'économie (LME) qui diminue progressivement les délais de paiement consentis par les fournisseurs impose aux concessionnaires une gestion tendue des stocks. Ces derniers, qui nourrissaient de fortes inquiétudes quant aux matériels d'occasion, sont rassurés par le marché du tracteur d'occasion qui semble reprendre de la même façon que le marché du neuf.

La prévision de croissance du secteur pour 2011 est de 14% (8% en tracteurs, pour atteindre 24 100 unités) à condition toutefois de ne pas subir de difficultés d'approvisionnement en composants, ni de hausse du coût des matières premières.

**Guillaume Le Gonidec** ■

# VÉHICULES DE TRANSPORT ROLLAND

**15 FAMILLES ET PLUS DE 100 MODÈLES**

CHOISISSEZ LE VÔTRE SUR [WWW.REMORQUEROLLAND.COM](http://WWW.REMORQUEROLLAND.COM)

**REBORQUES ROLLAND**

Tel: 02 98 85 13 40  
Fax: 02 98 21 38 15  
[info@remorquerolland.com](mailto:info@remorquerolland.com)

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE GAMME ROLLSPEED

## Luzerne : du nouveau dans le champ de la formation

Ne s'improvise pas qui veut chauffeur d'un convoi tracteur et remorque de 40 tonnes ! Pour répondre aux besoins de la conduite en sécurité, la MSA Marne-Ardenne-Meuse a contribué à mettre sur pied une formation spécifique dans le secteur de la récolte de la luzerne. Explications.

La luzerne, appelée également grand trèfle, sainfoin ou foin de Bourgogne, est cultivée pour sa richesse en protéines. C'est un excellent aliment pour le bétail. Sa récolte a lieu entre avril et septembre. La Champagne-Ardenne est le premier producteur de luzerne d'Europe. Avec ses 5 sites régionaux de déshydratation, le groupe Luzéal est le plus gros transformateur français. Il récolte 22 000 ha de luzerne et emploie un effectif de 275 équivalents temps plein dont 65 saisonniers. L'usine de Pauvres, située dans le département des Ardennes, réalise une part de son activité en suivant le processus de la « voie humide » (2 500 ha présentant un taux de matière sèche inférieur à 30 %). La luzerne fraîche est récoltée juste après la fauche puis

directement convoyée sur le lieu de transformation. La matière verte y est pressée, ce qui permet de produire des granulés riches en protéines et en pigments naturels (chlorophylle, xanthophylles, carotène...). Plus de 1 250 tonnes de produits verts sont quotidiennement déposées sur le carreau de l'usine Luzéal de Pauvres pour la seule filière « voie humide ».

En 2009, la coopérative procède à une réorganisation de la Plaine. Pour une optimisation de l'approvisionnement, elle regroupe autour de l'usine les chantiers de récolte alimentant la « voie humide » dans un rayon de 15 km. Il est aussi décidé de sous-traiter l'ensilage et le transport. Un appel d'offres est lancé. L'Entreprise de travaux agricoles GMV gérée



De gauche à droite : Éric Perrin, Francis Laurent et Vincent Malcorps

par Vincent Malcorps, pour la partie transport, et par Alain et Bruno Stévenin pour l'ensilage, décroche le marché. Et c'est lors d'une réunion du CHSCT de Luzéal (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) qu'Éric Perrin, conseiller en prévention à la MSA Marne-Ardenne-Meuse, entend parler de la chose. Il propose de mettre en place une action spé-

cifique de formation à la sécurité pour les chauffeurs de l'ETA.

### Trois jours de stage

En effet, piloter un convoi tracteur et remorque trois essieux de 40 tonnes, ça ne s'improvise pas ! Éric Perrin s'inspire d'une formation mise en place antérieurement avec l'aide du Fafsea (Fonds d'assurance formation des

### De la théorie à la pratique

Pour répondre au mieux aux besoins spécifiques du site industriel de déshydratation, les différents intervenants de la formation proposent aux stagiaires un programme qui vise à les professionnaliser. Ils reçoivent un enseignement tant théorique que pratique. Premièrement, les typologies des ensileuses, des tracteurs et de leurs remorques sont abordées : cinématiques de la transmission, du freinage, de la récolte ; conformité... Puis la stabilité des engins en plaine comme sur la route, avec les notions d'équilibre et les forces en action (froi-

nage, vitesse). Les règles de conduite en sécurité et en économie sont également détaillées. Prises de postes, vérifications journalières, règles de circulation et de signalisation des engins, organisation globale du chantier de récolte, lignes électriques aériennes, chargement des bennes, bennage sur le carreau, éco-conduite, et bien d'autres aspects sont passés en revue. Les risques mécaniques ou liés aux pneumatiques, hydrauliques, chimiques, électriques, de brûlure, d'échauffement et d'incendie, de chute font également l'objet d'une

attention particulière. Après avoir vu ou revu l'organisation des secours en cas d'accident et les principes de protection de l'environnement, les stagiaires passent à la mise en pratique autour des engins : prise de poste, positionnement et conduite en récolte, accompagnement en conduite sur route, exercices sur site de bennage. Les deux jours de formation sont suivis par une journée d'évaluation avant de pouvoir prétendre obtenir l'autorisation de conduite. La formation 2011 s'est tenue entre les 13 et 15 avril.

salariés des exploitations agricoles) pour les salariés des presseurs de paille. Sur ce nouveau projet, il assure l'interface entre l'employeur, la coopérative de déshydratation et le financeur, avec l'appui du centre de formation Henri-Guillaumet de Somme-Suippe (Marne). En 2010, avant le début de la campagne, les dix-huit chauffeurs saisonniers vont participer à trois journées de stage sur le site Luzéal de Pauvres. La première est consacrée à la théorie, la deuxième est dédiée à la pratique, la dernière à l'évaluation des acquis. « Nous avons dressé un cahier des charges avec le centre de formation en amont », indique Aurélien Frey, responsable QSE (qualité sécurité environnement) chez Luzéal. Les règles de conduite en sécurité et en économie sont notamment abordées, du lieu de récolte au carreau de l'usine en passant par la voie publique. Il est évident qu'un convoi agricole autorisé à rouler à 40 km/h sur la chaussée exige le respect de certaines contraintes. Et une bonne coordination : sur le site de Pauvres, 250 unités (camions et tracteurs) se croisent quotidiennement !

« Les saisonniers des ETA ont pu bénéficier d'une formation sur un matériel neuf et fiable », tient à préciser Francis Laurent, formateur

au centre Henri-Guillaumet. Pour avoir accompli 35 ans de carrière dans le machinisme agricole, c'est pour lui un préalable essentiel. Concrètement, par exemple : les quatre tracteurs Massey Ferguson 6 497 de 200 chevaux sont reliés à leurs remorques Rolland par des transmissions hydrauliques et non par des cardans, ce qui élimine un facteur de risque. Sur ces modèles, un système de gestion des distributeurs hydrauliques permet de synchroniser, entre autres, le lavage de la benne avec l'ouverture des portes, ce qui facilite les manœuvres sur le carreau. D'autres apports techniques augmentent les conditions de sécurité, comme le freinage pneumatique des remorques ou leur équipement en double signalisation. Bien entendu, le confort de la machine ne fait pas tout. Les gestes les plus anodins sont également passés en revue. Rien que savoir monter et descendre d'un tracteur représente encore une discipline mal maîtrisée. « Ce que les mains ont appris, la tête le retient », formule Éric Perrin, qui insiste beaucoup sur les aspects très pédagogiques de cette formation. Vincent Malcorps, qui a investi environ 1 million d'euros dans l'achat des machines, en est convaincu. Il participe lui-même aux



© Franck Rozé

Le site Luzéal de Pauvres, dans les Ardennes

sessions de formation, en compagnie des deux autres gérants de l'ETA GMV. « On est présents, ainsi cela nous donne une légitimité pour enfoncer le clou sur certains points quand il le faut », précise-t-il. Et notamment en insistant sur les connaissances techniques que nécessite une bonne prise de poste et les compétences que réclament l'entretien, le réglage ou les réparations de la machine.

### Des consignes de récolte

L'année dernière, Étienne Plancq, responsable du site Luzéal, Laurent Milhau, responsable de la plaine, et Aurélien Frey, responsable QSE, intervenaient aux côtés des formateurs pour non seulement présenter l'usine mais aussi pour sensibiliser les stagiaires aux exigences

spécifiques de qualité et de sécurité. Une importance toute particulière était accordée à la relation qui lie le transformateur et l'ETA à l'adhérent. Au quotidien, les consignes de récolte étaient par conséquent transmises par Luzéal. Une coordination qui a fait mouche. Seuls deux incidents mineurs sont à déplorer sur la précédente campagne, alors que les tracteurs ont parcouru près de 60 000 km chacun. Cette année, une nouvelle formation a été mise en place avant le début de la campagne. Elle a nécessité quelques menus ajustements, mais elle reprend la quasi-totalité de l'enseignement pratique et théorique de 2010, qui a fait ses preuves.

**Franck Rozé** ■  
Article paru dans  
**Le Bimsa n° 113 d'avril 2011**




**Tél. 03 21 26 08 55 - Fax 03 21 26 88 19**  
Internet : [www.patoux.fr](http://www.patoux.fr) - Email : [jl.walle@patoux.fr](mailto:jl.walle@patoux.fr)

**PIÈCES NEUF OCCASION**  
**TRACTEURS FORD ET NH**  
**MOIS. BAT. NEW HOLLAND**

**Achat Épave**  
**ou Fatigué**

**33% DE BALLE EN PLUS PAR ROULEAU**

- ✓ plus de balles à l'heure
- ✓ moins de déchets
- ✓ moins de frais de recyclage

**33% DE FILM EN PLUS PAR ROULEAU**

- ✓ plus de balles par rouleau
- ✓ moins de perte de temps aux changements de rouleau
- ✓ rendement plus élevé sur vos enrubanneuses combinées



Comparez et calculez votre avantage sur [www.silotitepro.com](http://www.silotitepro.com)

prise par rouleau / nombre de balles par rouleau

• soit par balle



Utilisez à couches de SilotitePro® pour un bon résultat

**SILOTITE Pro**

SilotitePro®. Une efficacité maximale

## Certiphyto : fin de l'expérimentation pour les salariés

La pression exercée sur les applicateurs de produits phytopharmaceutiques est en augmentation. Elle provoque de nombreux débats dans l'opinion publique et une évolution de la législation. Si la réglementation des entreprises prestataires d'application n'est pas nouvelle, la réforme en cours oblige tous les applicateurs à passer un certificat attestant de leurs connaissances.

Dans le cadre du plan Ecophyto 2018 visant à réduire de 50 % les quantités de produits phytosanitaires utilisées, un certificat *individuel* a vu le jour, répondant également à une directive européenne sur la formation des utilisateurs. À l'échéance 2014, chaque personne en contact avec ces produits (distributeur, prescripteur, acheteur ou applicateur) devra en être titulaire. Contrairement à la réglementation en cours qui n'imposait qu'un diplôme pour 10 personnes en relation avec la pulvérisation, les semences traitées, les anti-limaces et autres micro-granulés.

### Phase expérimentale, à l'heure du bilan

La phase d'expérimentation visant à évaluer la pertinence des formations et de leur contenu, conduite depuis juin 2009, devrait se clôturer par un bilan le 31 juillet prochain. En revanche, la fin des sessions expérimentales du Certiphyto pour les centres d'examen a eu lieu le 31 mai. En Bretagne où 2300 salariés d'entreprises de travaux sont concernés, on estime

que 12 % y ont participé. Les personnes qui ont suivi ces formations expérimentales auront bénéficié de la gratuité de formation et d'une certification valide pendant dix ans (au lieu des cinq ans prévus à compter du 31 juillet 2011).

La formation n'était pour le moment ouverte qu'aux opérateurs. Elle comprenait, dans sa version 2010-2011, le positionnement via un QCM comportant vingt questions, suivi de deux jours de formation (2 fois 7 heures). Le contenu peut s'adapter en fonction des résultats du QCM, mais comprend systématiquement les objectifs suivants : identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, raisonner l'utilisation et mettre en œuvre des produits (préparation), les appliquer en minimisant les risques, mettre en place les mesures de prévention et réagir en cas d'intoxication.

Michel Pichon, salarié de l'entreprise Rocuët basée à Trégunc (29) a passé le Certiphyto en octobre dernier. Si beaucoup d'informations lui étaient déjà connues, il note l'intérêt d'apprendre à lire les étiquettes d'emballages, et remarque la pertinence du positionnement par QCM.



Un certificat et une carte Certiphyto sont délivrés par FranceAgrimier dans les six mois qui suivent la formation

Il reconnaît toutefois que : « Deux jours à regarder des vidéos et diapositives sont peut-être trop pour des personnes habituées à travailler à l'extérieur. » Il aurait préféré aborder certains points dans la pratique, notamment l'usage des bineuses. Enfin, il est dommage que la formation dispensée au chef d'entreprise n'ait pu avoir lieu simultanément : « De retour au travail, il faudrait prendre

tout de suite les mesures de sécurité apprises ; si les masques, gants ou filtres ne sont pas disponibles, on est vite tenté de recommencer comme avant, juste pour gagner du temps. »

### Le renouvellement du Dapa menacé

La direction générale de l'Enseignement et de la Recherche a d'ores et déjà annoncé que les réunions des

## Équivalences permettant l'agrément de prestation en pulvérisation

Jusqu'au 31 décembre 2013	À compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2014 (valable dès maintenant)
Certificat individuel Dapa	Certificat « décideur » en prestation de service (1) + Certificats « opérateurs » en prestation de service + Certification d'entreprise (délivrée par un organisme certificateur)
+ Responsabilité civile	+ Responsabilité civile
= Agrément d'entreprise pour faire de la prestation de pulvérisation	

(1) Un décideur est d'office « opérateur ». Si le chef d'entreprise est le seul à effectuer les travaux utilisant des produits phytopharmaceutiques, le certificat « décideur » suffit.

jury « distributeurs applicateurs de produits antiparasitaires » cesseraient au 31 décembre 2011. Dans les régions, des centres de formation ont annoncé la fin des formations dès juin 2011, des Draaf ont programmé le dernier jury Dapa en juin. Alertée par des entrepreneurs, EDT est intervenue auprès de l'administration pour faire part de ces informations et rappeler que les

formations se font en priorité en hiver. Durant la période de transition (31 décembre 2011 – 30 juin 2013) vous pouvez demander la délivrance d'un ou plusieurs certificats valables pendant une durée comparable au précédent Dapa, soit cinq ans.

Le contenu du Certiphyto dédié aux « décideurs en prestation de service » comprendra en plus des notions

telles que raisonnement des interventions, planification des achats, organisation du local de stockage, transport selon la réglementation, gestion des déchets, et traçabilité. Le mode de passage du certificat n'a toutefois pas encore été fixé.

Dans l'enquête menée en 2009 par EDT, la réglementation phytosanitaire ressortait comme la seconde préoccu-

pation des entrepreneurs, citée par près de 39 % des sondés. Selon Jean-Marc Leroux, délégué régional d'EDT Bretagne : « En 2010, les demandes de subventions concernant les herses étrilles, bineuses et autres matériels de désherbage alternatifs ont été deux fois plus nombreuses que pour les dix années précédentes. »

**Guillaume Le Gonidec** ■



## Maisons Familiales Rurales de Bretagne et des Pays de la Loire

Former vos futurs collaborateurs avec les Maisons Familiales Rurales spécialisées en Agroéquipement et Maintenance



### INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

MFR Loudéac.....	02 96 28 02 27
CFTA Montfort.....	02 99 09 10 29
MFR Montauban.....	02 99 06 42 56
Institut Rural Elliant.....	02 98 94 18 68
MFR Chemillé.....	02 41 30 62 35
MFR Moulleron en Pareds.....	02 51 00 30 54
MFR La Pignerie Laval.....	02 43 67 04 93
MFR Legé.....	02 40 26 35 35

### NOUVEAU

### BAC PRO EN TROIS ANS

Formations par alternance

- 4<sup>ème</sup> • 3<sup>ème</sup>
- CAPA • BEPA
- Bac Pro • BTSA
- Licence professionnelle

Formations qualifiantes :

Certificat de Spécialisation  
Sil Magasinier ; CQP ; BCEDT

## L'autochargeuse bouscule les ensileuses

La récolte de l'ensilage d'herbe intervient dans une période tendue où se chevauchent derniers apports d'engrais, traitements fongicides, semis de maïs et pressage. Le besoin en main-d'œuvre est important et, lorsque la surface à récolter est peu importante, préparer l'ensileuse et mobiliser des bennes peut s'avérer problématique. Pour tous, la remorque autochargeuse tire alors son épingle du jeu, mais ce serait oublier qu'elle peut aussi assurer de gros chantiers.

Les remorques autochargeuses ont connu leur période de gloire dans les années 1980, poussées par l'équipement individuel. Elles ont ensuite quasiment disparu du marché français, ne pouvant produire les brins courts plébiscités à l'époque par les éleveurs, et souffrant d'autre part d'une fiabilité discutable. Dans le même temps, la course à la puissance a été particulièrement féroce sur le marché des ensileuses automotrices. Les clients souhaitaient finir le chantier en un temps record, permettant de bâcher le tas le soir même. L'équipement en remorques à suivi, contrairement au tassage assuré par les éleveurs qui ont parfois négligé la conservation.

Il aura fallu attendre la fin des années 1990 et la présentation de machines offrant de gros volumes de chargement ainsi qu'un organe de coupe revu, pour qu'elles recolonisent le paysage hexagonal et séduisent à nouveau les entrepreneurs. Dans le même temps, la demande est allée vers des brins d'herbe plus longs car une coupe trop courte ne se justifiait pas : d'une part, elle consomme de l'énergie supplé-

mentaire, de l'autre, elle risque de défibrer le fourrage. La netteté de la coupe ayant un effet physiologique plus important que la longueur des brins au niveau de la rumination, une structure dénaturée résultant d'un hachage trop fin favorise l'acidose chez le bovin. Le but est donc d'avoir une part importante de brins dans le spectre de longueur recherché, et sur ce point, les ensileuses gardent l'avantage.

### S'adapter à l'activité

L'activité de récolte représente une part d'activité variable selon les entreprises de travaux agricoles. Si certaines s'en font une spécialité dans les régions à dominante herbagère, d'autres interviennent pour des élevages basés sur un système intensif privilégiant le maïs et les concentrés azotés importés. La transformation de l'ensileuse pour l'herbe et l'amortissement du pick-up représentent alors un coût important en temps et moyens financiers au regard de la surface récoltée. De plus, l'herbe provoque par son acidité une usure importante des tôles de fond de rotor et de la goulotte. Il est ainsi courant de rencontrer des entreprises disposant d'une ensileuse, généralement la plus ancienne, récoltant uniquement de l'herbe.

Ensiler de petites surfaces peut pénaliser l'organisation de l'entreprise. C'est cette raison qui a poussé Patrice Jacob, entrepreneur à Locmaria-Grand-Champ (56), à investir dans une remorque autochargeuse Pöttinger Jumbo 7 200. « *Ensiler des surfaces de trois à quatre hectares, avec une demande de la clientèle pour le transport, nous obligeait à atteler les bennes tous les matins, pour déteiler ensuite, à une période où les tracteurs sont occupés au semis de maïs, à la fauche et au pressage du foin. Et ces opérations se reproduisaient le lendemain...* » Les chantiers complets à l'automotrice sont gourmands en main-d'œuvre, alors que la remorque autochargeuse ne mobilise qu'une à deux personnes. « *Aujourd'hui, le chantier ne mobilise qu'un tracteur et son conduc-*



L'amélioration de la qualité de coupe et des volumes transportés a favorisé le retour des remorques autochargeuses



Si les coûts sont comparables, l'entretien de l'ensileuse mobilise plus de temps

teur, pour un débit de chantier quasiment identique à l'ensileuse qui nécessitait auparavant trois à quatre personnes de l'entreprise. » témoigne M. Jacob. Cela se ressent économiquement à la fois pour le client et l'entrepreneur, mais c'est surtout un casse-tête en moins dans l'organisation.

### S'adapter au chantier

L'ensileuse automotrice garde un débit de chantier régulier malgré l'allongement de la distance champ-silo, pour peu qu'on lui fournisse suffisamment de bennes. Là, la remorque autochargeuse perd en efficacité même si les volumes offerts aujourd'hui peuvent permettre de ramener un hectare de récolte par voyage. La distance de décrochage est fonction du rendement en herbe et du coût de la prestation, mais excède bien souvent quatre kilomètres, se situant même à près de dix kilomètres selon certains utilisateurs.

Dans un chantier d'ensilage, c'est le tasseur qui doit donner la cadence, que seule l'absence de bennes peut ralentir, même si l'ensileuse impose souvent un rythme effréné. Dans de nombreuses régions, l'absence de groupage des andains ne permet pas une alimentation à la hauteur de l'appétit des ensileuses, ne valorisant leur puissance que lors de l'ensilage du maïs. Les constructeurs proposent aujourd'hui une double cartographie d'injection sur les plus grosses machines, limitant la consommation à l'herbe. Les doubles motorisations semblent avoir été laissées

sur le côté de la route par les récentes normes anti-pollution. La consommation de carburant rapportée à la tonne de matière sèche récoltée est plus faible de 50 % avec la remorque autochargeuse.

### Intervenir au bon moment

Avec l'ensileuse automotrice, l'agriculteur justifie souvent une lourde organisation de chantier en ensilant un maximum de surface. Cela lui permet de ne mobiliser qu'une seule fois le cercle d'entraide assurant le transport. En contrepartie, la qualité de la récolte est affectée : plusieurs espèces sont récoltées à des stades différents, forcément éloignées de l'optimum. Pour les petites quantités de fourrage, l'enrubannage est alors plébiscité face à l'ensileuse. C'est pour beaucoup d'éleveurs une solution d'appoint en raison du coût. L'autochargeuse peut donc récupérer des surfaces face à cette activité, et permet en plus d'allonger la saison d'herbe. « Elle me permet d'intervenir à l'automne, période à laquelle l'ensileuse est mobilisée pour les ensilages de maïs » témoigne Patrice Jacob. L'unique offre de l'ETA pour récolter l'herbe à cette période était auparavant l'enrubannage.

Mieux équipées en pneumatiques que les remorques monocoques, les autochargeuses réduisent de moitié le trafic sur la parcelle. Diviser par deux la surface tassée au cours de la récolte est un argument de poids en périodes humides. Un tracteur suffisam-



Le chantier à l'automotrice mobilise beaucoup de main-d'œuvre et de matériel

### Expérimentation à la Coopédome

La coopérative de déshydratation Coopédome basée à Domagné en Ille-et-Vilaine récolte 4 000 ha de fourrages verts auprès de 800 adhérents, dans un rayon de 25 km autour de l'usine. Au cours de la saison qui s'étend d'avril à octobre, les équipes de récolte travaillent en 2x8. Elle emploie cinq à six ensileuses appartenant à des entrepreneurs et huit semi-remorques pour le transport. Depuis l'année dernière, une expérimentation est menée pour comparer la rentabilité des ensileuses face à deux autochargeuses de grand volume (47 m<sup>3</sup> de caisse). Ces deux autochargeuses Bergmann et Pöttin-

ger équipées d'un tridem (train roulant à trois essieux) ont été choisies pour leur rotor. « L'objectif est d'avoir des brins les plus réguliers possible, d'une longueur de 55 mm. Or nous retrouvons des brins longs lors du déchargement sur les machines dont le rotor est trop étroit par rapport au pick-up ». L'expérimentation, limitée aux parcelles distantes de moins de 20 km, porte sur l'approvisionnement (mesuré en matière verte et matière sèche), le besoin en main-d'œuvre, la maintenance, la consommation en fonction des distances, et le respect des sols.



L'autochargeuse combinée apporte davantage de polyvalence

ment lourd est toutefois nécessaire pour éviter d'endommager les pâtures par patinage. Les utilisateurs évoquent 200 chevaux pour emmener sereinement une machine de 40 m<sup>3</sup> DIN.

L'autochargeuse répond parfaitement à la demande des agriculteurs récoltant du foin en vrac, avec le développement des installations de séchage en grange. La récolte de céréales immatures et mélanges fourragers, produits nécessitant une pression plus importante sur l'organe de coupe, valorise également l'autochargeuse. Si l'ensileuse peut permettre une coupe directe, l'utilisation de l'autochargeuse n'en est pas moins avantageuse dans la mesure où un préfanage est conseillé pour récolter à un taux de matière sèche adéquat tout en gardant un grain pâteux.

### Le comblement des lacunes techniques

Récemment, deux dispositifs qui manquaient sur les remorques autochargeuses ont fait leur apparition. Tout d'abord, le détecteur de métal qui constitue une sécurité pour la machine et le troupeau. Ensuite,

l'affûtage intégré sur la machine qui représente une avancée bien plus importante car il est garant de la qualité de coupe. « J'affûte une à deux fois par jour pour garder une coupe nette et limiter le besoin en puissance du rotor » précise Patrice Jacob. L'entrepreneur remplace l'ensemble des couteaux chaque année (soit 250 hectares récoltés avec un jeu) ce qui correspond à un montant de 850 euros hors taxes. Selon lui, les coûts d'entretien sont comparables entre l'ensileuse et l'autochargeuse, même si la simplicité de conception de cette dernière induit un temps plus réduit de remisage.

La polyvalence apportée par les modèles dits « combinés » séduit de plus en plus d'entrepreneurs qui y voient une source supplémentaire pour rentabiliser des outils travaillant initialement sur une courte période. Ces modèles sans structure supérieure gèrent le remplissage par des capteurs situés sur un volet frontal mobile, et peuvent donc transporter en dehors des périodes de récolte d'herbe des produits à faible densité (ensilage, compost, etc.). Ce même volet se rétractera pour permettre le détournement des parcelles derrière l'automotrice. Certains constructeurs proposent un pick-up qui se démonte en moins de 30 minutes, pour gagner en garde au sol et maniabilité.

Désormais capables de fournir une qualité de coupe et une fiabilité à la hauteur pour les activités de prestation, les remorques autochargeuses rivalisent techniquement avec les ensileuses. Si la rentabilité n'est pas toujours évidente à trouver lors du calcul prévisionnel, la majorité des utilisateurs témoignent d'une hausse des surfaces d'herbe récoltées suite à l'investissement, auxquelles peuvent s'ajouter paille et foin en vrac. Les modèles combinés en allongent encore la durée d'utilisation. La souplesse d'organisation et le faible besoin en main-d'œuvre favorisent donc les chantiers à l'autochargeuse. Reste une contrainte pour l'éleveur : au moment de bâcher le silo, il n'y a plus assez de main-d'œuvre.

**Guillaume Le Gonidec** ■



Le système d'affûtage embarqué simplifie l'entretien quotidien, préserve la coupe et limite le besoin en puissance



Retrouvez toutes nos solutions  
retraite, prévoyance,  
épargne et santé sur  
[www.groupagricola.com](http://www.groupagricola.com)

Inscrivez-vous sur **l'espace client**  
et bénéficiez des **services en ligne**  
pour le suivi de **vos prestations**  
et **de vos contrats**.



## Les écrans de contrôle évoluent

Si les vingt dernières années ont été marquées par une multiplication des écrans et des boîtiers de contrôle en cabine, la tendance est aujourd'hui au regroupement des informations sur un terminal polyvalent. Cette évolution, permettant d'améliorer la visibilité du conducteur, n'aurait été possible sans le développement d'une norme commune : l'Isobus.

Les premiers écrans analogiques apparus au début des années 1990 sur les tracteurs affichaient la vitesse d'avancement, le rapport engagé ou encore le régime de prise de force. Dans un second temps, sont arrivées sur un afficheur distinct souvent situé sur le montant droit de la cabine, les données telles que la vitesse réelle d'avancement, le taux de patinage ou la surface travaillée, en instantané ou moyenne. On parle alors de « moniteur de performances », dont Massey Ferguson fût le pionnier avec son Data-Tronic présenté en 1985.

C'est également à cette période que commence à se développer l'électronique, y compris sur les outils, multipliant ainsi le nombre de boîtiers spécifiques en cabine. Les constructeurs ne prennent réellement en compte l'installation de ces boîtiers que depuis les années 2000. Les tracteurs commencent alors à être équipés de prises « trois plots » supplémentaires ou des barres de fixation spécifiques, mais il faut encore faire passer le câble par la vitre arrière, souvent en prenant le risque de faire tomber le boîtier.



*L'accumulation des écrans pénalise la visibilité*

L'arrivée des ordinateurs de bord a été déterminante dans la détection des pannes. Les codes s'affichant permettent au conducteur de cibler l'origine de la panne, et, le cas échéant, de gagner du temps en indiquant ce code au mécanicien afin qu'il se déplace avec les bons outils.

### **La multiplication des écrans en cabine**

Cette multiplication entraîne inévitablement une gêne pour la visibilité du conducteur, notamment pendant les opérations de pulvérisation avec les boîtiers de régulation, de coupure des tronçons, de géométrie de rampe... L'avènement des solutions de guidage a lui aussi encombré les intérieurs de cabine, avec des barres à diodes ou des écrans d'affichage.

Autre tendance depuis le milieu des années 1990, sur les tracteurs de forte puissance conçus pour le marché américain : la suppression du compteur derrière le volant. Les compteurs sont ainsi passés sur le montant avant droit de la cabine, avant de rejoindre, sur les séries récentes, le bout des accoudoirs multifonctions.

### **L'échange d'informations normalisé**

Le réseau bus Can (Controller area network) permettant d'utiliser un même câble pour le transfert des informations issues de différents appareils, a fait son apparition sur les tracteurs à la fin des années 1980, laissant entrevoir une communication plus simple entre ces derniers et l'outil attelé.

Le premier terminal compatible, dénommé Vario-tronic™, a été dévoilé en 1998 par Fendt. Très vite, s'impose la nécessité d'utiliser un langage commun à l'ensemble des constructeurs de matériel agricole. Ce sera l'Isobus (voir encadré). La norme commune permet en effet de se passer des procédures d'installation fastidieuses, l'interface (partie du logiciel visible par le conducteur) se chargeant automatiquement, dès lors que les prises sont branchées. De même, les informations du tracteur peuvent ainsi s'afficher simplement sur le terminal de l'outil.

### **Retour à l'écran unique**

Les écrans de contrôle remplissent désormais des fonctions jusqu'alors attribuées aux boutons et leviers, simplifiant l'aménagement intérieur de la cabine. Citons l'engagement du pont avant, la sélection



Terminal CCI aux couleurs Kuhn

des régimes de prise de force, les réglages du relevage, des distributeurs (en débit et temporisation), l'enregistrement des séquences de fourrière, la sélection des phares et le choix de leur mode d'allumage, ou encore la détection des pannes.

Depuis quelques années les terminaux Isobus regroupant une infinité de fonctions se développent. L'investissement dans ceux-ci est généralement coordonné avec celui du guidage par satellite, c'est pourquoi il est souvent associé à cette fonction, voir

### Normalisation et promotion de l'Isobus

La norme Iso 11 783, spécifie la méthode et le format du transfert des données entre différents capteurs, actionneurs, dispositifs de commande, organes de stockage et afficheurs de données montés sur le tracteur, son outil, ou tout autre élément. En clair, elle définit l'ordre de passage des informations selon leur priorité.

Sept constructeurs (John Deere, Claas, AGCO, CNH, Grimme\*, Pottinger, Kverneland) et deux syndicats ont fondé en octobre 2008 l'AEF, pour Agricultural industry electronics foundation, afin de concentrer leurs recherches et leur savoir-faire en matière d'électronique appliquée au matériel agricole, tout en coordonnant les évolutions de l'Isobus. L'AEF compte aujourd'hui plus de 50 membres, et cherche à ériger l'Isobus en tant que label et marque. Elle soutient en plus d'autres adaptations de l'électronique pour une utilisation agricole.

\*Représente Kuhn, Rauch, Krone, Lemken, et Amazone.

à la cartographie. Les constructeurs misent sur ces consoles pour piloter l'ensemble du matériel, et leur développement s'en ressent naturellement. C'est ainsi que la totalité des tractoristes ont à leur catalogue un ou plusieurs terminaux Isobus, différenciés par la

ENTREPRENEURS  
des Territoires MAGAZINE



## Calendrier rédactionnel

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES	SUJETS / THÈMES	SPÉCIAL SALON / RDV PRO
<b>58</b> Juillet-Août 2011	<b>Les moissonneuses batteuses non conventionnelles Glonass, GPS, DGPS, Galileo: les différents signaux satellites et leur application</b>	Présentation Innov'Agri Grand Sud-Ouest + bilan Salons/Rdv Pro
<b>59</b> Septembre 2011	<b>Tracteurs forte puissance, utilisation non agricole Gros plan Remorques Législation épandage du lisier agricole</b>	SPACE, Sommet de l'Élevage, Universités forestières,...
<b>60</b> Octobre 2011	<b>Semis et nouvelle technologie de l'information La mécanisation des vignes étroites Arrachage de betteraves et tassement du sol (pneumatiques,...)</b>	Présentation Agritechnica, Sitevi Présentation salon des ETA +Bilan Innov'Agri
<b>61</b> Novembre- Décembre 2011	<b>Isobus et ses applications Labour grande largeur: quel matériel? Atelier Entrepreneurs (pièces rechange, consommables,...)</b>	Bilan Agritechnica, Sitevi,...

Pour plus d'informations, contactez Stéphanie Le Gall - 02 98 98 01 40 - pub.edt@fitamant.fr



Prise Isobus neuf broches normalisée

taille d'écran et les fonctionnalités. Les fabricants de matériels et de composants ne sont pas en reste : signalons Kverneland dont l'Isomatch Tellus fût primé lors du dernier Sima. D'autres, à l'image de Grimme, Kuhn, Rauch, Lemken, Krone et Amazone, se sont associés sous l'entité CCIsoBus afin de mutualiser le développement d'un terminal commun.

L'écran se scinde en plusieurs parties (deux à six selon le fabricant) afin d'afficher séparément les performances et les paramètres du tracteur et de l'outil, le guidage, les images issues d'une ou plusieurs caméras, ou encore un navigateur internet. Ces écrans doivent résister à l'environnement poussiéreux et salissant des intérieurs de cabine. Leur commande, lorsqu'elle est tactile, déroute certains utilisateurs et laisse des doutes quant à la possibilité de garder un écran propre. C'est pourquoi le plus souvent, elle est doublée par une molette commandant haut/bas ou +/- par rotation, on valide alors la valeur ou le paramètre par une pression. La commande

Les touches et les molettes ont été maintenues afin de faciliter la commande



de est dans tous les cas secondée par quatre à huit touches de raccourci configurables, garantissant une navigation simple et rapide. Enfin, un réglage de la luminosité garantit une lecture aisée en plein soleil et évite l'éblouissement lors du travail de nuit.

Le branchement tracteur-outil se fait à l'aide d'une prise normalisée, comportant 9 broches. Les terminaux disposent de plusieurs entrées : vidéo, USB, RS232, Ethernet... Enfin, une mémoire interne permet de sauvegarder les données par activité, client, ou parcelle, alors qu'un port SD permettra leur exportation (par exemple : durées d'intervention, consommation, quantités épandues...) vers l'ordinateur de bureau, constituant une aide précieuse pour la gestion (voir encadré). On peut notamment imaginer des extensions pour le suivi de l'entretien, l'analyse des activités par conducteur, tracteur, ou journée, et même une aide à la facturation. Certains engins sont déjà dotés d'imprimantes permettant de sortir un ticket destiné au client en fin de chantier, sur lequel figurent les temps de travaux, surfaces travaillées, quantités épandues. Cela limite les sources de conflit, la facturation se faisant sur une base irréfutable pour les deux parties.

Aujourd'hui seule la gamme supérieure reçoit ce type de terminal d'origine, ce que regrette un entrepreneur interrogé, utilisant une console Isobus pour le guidage par GPS lors de la fauche : « Nous ne pouvons pas exploiter la polyvalence de cette console, car seuls les tracteurs de forte puissance sont équipés d'un circuit Isobus. Pourtant, la majorité des outils nécessitant un boîtier requièrent moins de puissance ; round baller, pulvérisateur, semoir à maïs... ». On peut cependant aisément imaginer à moyen terme que la majorité des tracteurs sera équipée. Les opérations de démontage des boîtiers de commande lors d'un changement d'outil feront alors partie du passé.

**Guillaume Le Gonidec** ■

### Vivement la compatibilité avec les logiciels de gestion

L'ensemble des données recueillies au cours des chantiers est exploité grâce à un logiciel de gestion. Il y en a aujourd'hui de nombreux sur le marché, mais des problèmes de compatibilité obligent souvent les utilisateurs à utiliser un logiciel particulier : le format utilisé par le terminal doit être le même que celui pris en charge par le logiciel. Si de nombreux constructeurs choisissent aujourd'hui le format IsoXML pour exploiter les données, d'autres utilisent un format qui leur est propre, limitant le choix au logiciel qu'ils ont développé en interne. Pour Antoine Brissard, responsable produit tracteurs chez Fendt : « L'enjeu est aujourd'hui, au même titre que l'isobus, de rassembler tous les acteurs autour d'un seul format dit ouvert. »

# EPANDIX 8700 VISUAL



*La dernière évolution associant le 8700 au guidage GPS permet un contrôle et une traçabilité complète de vos chantiers d'épandage !*



- + Coupure générale d'épandage par GPS
- + La juste dose en un seul passage
- + Travail de nuit facilité
- + Rapport d'activité complet sur clefs usb (temps d'épandage, quantités chargées et épandues, localisation des zones d'intervention...comprenant cartographie des zones épandues)
- + Simplicité et facilité d'utilisation
- + Calcul automatique de la densité
- + Adaptable sur votre matériel actuel
- + Contrôle des organes machines évitant les casses mécaniques
- + Un système adopté par les plus grands spécialistes de l'épandage

**VOTRE CONTACT EPANDAGE : 03 21 08 07 52 / 06 07 62 81 41**

**[www.agrotronix.fr](http://www.agrotronix.fr)**

## Pöttinger

Système de pesée sur les Jumbo



Pöttinger propose désormais sur sa gamme d'autochargeuses Jumbo un système de pesée précis à 2,5 %. Il permet, associé au boîtier Isobus, d'enregistrer les données telles que poids de fourrage récolté, durées de chargement, de transport, temps d'attente, de circulation à vide et en charge.

## Fendt

La Katana sort des chaînes de production

Les premières ensileuses du constructeur bavarois viennent de quitter les chaînes de montage de la toute récente usine AGCO de Hohenmölsen. La Katana 65 embarque un V8 Mercedes de 16 litres de cylindrée développant 650 chevaux, et utilise la technologie SCR pour satisfaire à la norme Tier IV intérim. Le rotor d'une largeur de 720 mm (la plus importante du marché) fait suite aux six rouleaux d'alimentation garantissant une compression maximale. Enfin, la cabine développée spécialement reprend les standards de la marque avec le terminal de 10,4 pouces équipant les 800 Vario, et un nouveau joystick. Le bec monté d'usine est d'origine Kemper. Équipée d'un essieu arrière suspendu, la Katana est homologuée à 40 km/h en Allemagne. Il faudra probablement attendre 2012 pour voir les premières machines tourner en France



## Rousseau

Un bras d'épareuse sans soudure

Nouvelle venue dans la gamme TP, la débroussailluse Kastor est proposée en deux modèles dont la portée horizontale atteint 5,02 m ou 5,51 m. Elle se distingue par son bras avancé conçu avec des tubes cintrés à chaud, limitant ainsi les zones affectées par la température. Un circuit fermé avec pompes et moteurs à pistons délivre 70 ch au rotor. La Kastor s'attelle sur le relevage trois points pour faciliter le montage et le démontage.



## Agrisem

Semez, fertilisez, ou faites les deux !

Avec sa nouvelle trémie 1600/2200 compartimentée, Agrisem répond aux agriculteurs souhaitant localiser une fertilisation au semis. Le cloisonnement associé à une double distribution indépendante peut également permettre de varier les formulations d'engrais pour étendre leur durée d'efficacité, ou encore semer deux variétés conjointement. La distribution inox est animée, au choix, mécaniquement ou électriquement. Dans le premier cas elle est entraînée par une roue soleil, les rouleaux doseurs à ergots et cannelures étant gérés indépendamment via un jeu de pignons. La variante électrique capte la vitesse par radar, alors que deux moteurs électriques animent les organes de dosage. Un soin particulier a été apporté à la visibilité par une conception compacte, facilitant du même coup le remplissage. Une passerelle permet l'enroulement de la bâche en toute sécurité.



## Kuhn

Rachat du constructeur américain Krause

Le constructeur alsacien détenu par le groupe suisse Bucher Industries n'en finit pas de faire parler de lui. Après avoir





# Incontournable

Rendez-vous du **22 au 25 juillet sur le champ de foire de Libramont** et les **26 et 27 juillet en forêt de Paliseul (à 20 km de Libramont)**.

Metz - Libramont (1h30) • Besançon - Libramont (4h30) •  
Lille - Libramont (2h30)

Si vous êtes un professionnel du secteur agricole, préinscrivez vous sur [www.clubinternational.eu](http://www.clubinternational.eu)

Toutes les informations sur le thème, le programme détaillé et les nouveautés sur [www.foiredelibramont.com](http://www.foiredelibramont.com) • + 32 (0)61 23 04 04



## LIBRAMONT

Nous sommes tous des enfants de la terre”

acquis en 2009 l'usine de Geldrop précédemment propriété de Kverneland, complétant sa gamme fenaison/élevage avec des presses et faucheuses à tambours, puis étendu son partenariat avec Rauch Landmaschinenfabrik GmbH par une prise de participation en janvier dernier, Kuhn ajoute une corde à son arc en finalisant le rachat du constructeur américain Krause. Basée à Hutchinson, la société emploie 230 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 61 millions de dollars, essentiellement sur le marché intérieur. Elle propose une gamme complète dédiée au travail du sol et au semis direct. Cette acquisition va permettre à Kuhn d'élargir son offre en outils pour grosses puissances. Kuhn Krause deviendra à terme une filiale de Kuhn North America, au même titre que Kuhn Knight. La recherche et le développement devraient demeurer sur le site, même si Kuhn envisage la création d'un pôle international dédié à la R&D en Europe de l'Ouest.

## John Deere et Kuhn

Accord dans le domaine des presses à haute densité

Les deux constructeurs, dont la collaboration n'est pas nouvelle (une des chaînes de Saverne fabrique des faucheuses portées aux couleurs du constructeur américain) viennent d'annoncer avoir conclu un accord portant sur la fabrication de presses à haute densité. L'acquisition d'une licence de propriété intellectuelle va permettre à John Deere de distribuer sous ses couleurs la gamme de big-ballers construits dans l'usine Kuhn de Geldrop (NL) sur les marchés européens, de la CEI, d'Afrique du nord, du Proche et Moyen Orient. « *Cet accord nous permet de développer le portefeuille de produits destinés à la récolte des fourrages pour mieux servir nos clients producteurs laitiers et éleveurs ainsi que les entrepreneurs et les très grandes exploitations agricoles* », déclare William F. Norton, Vice-président de la division agriculture & turf. Pour Michel Siebert, PDG du groupe Kuhn, il « *permettra à Kuhn d'accroître ses capacités de production et son efficacité et de poursuivre le développement de solutions fiables pour ses presses à haute densité.* » La gamme Kuhn compte actuellement quatre modèles offrant des largeurs de canal de 80 ou 120 cm et 70 à 90 cm de hauteur. Les deux constructeurs poursuivront par la suite le développement de manière indépendante pour adapter les machines à leurs marchés respectifs.



## Massey Ferguson

Un télescopique compact

Présentée lors du Sima, la gamme de télescopiques MF 9000 s'enrichit d'un modèle compact levant 2,2 t à 5,20 m. Il loge un moteur de 3,8 l de cylindrée développant 75 chevaux, et utilise une boîte de vitesse hydrostatique à deux rapports, et une pompe débitant 85 l/min. Le 9205 aux faibles mensurations (1,98 m de hauteur et 1,84 m de large) s'ajoute aux modèles 9306 et 9407 levant respectivement 3 et 3,5 tonnes à 6 et 7 mètres. Ces derniers sont motorisés par un Perkins 4,4 l développant 100 ch, et possèdent deux gammes mécaniques couplées aux deux gammes hydrauliques, pour atteindre 40 km/h sur route (vitesse limitée à 25 km/h sur le 9205). Leur pompe hydraulique débitant 100 l/min peut en option être remplacée par la CCLS équipant le modèle de 130 ch, dénommé 9407S, offrant ainsi 190 l/min de débit maximal.



## INTERNATIONAL :

John Deere construit en Chine...

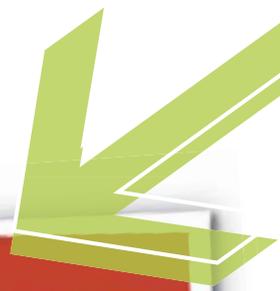
Deere & Co a annoncé son intention de construire deux usines en Chine. La première dédiée aux moteurs devrait mobiliser 60 millions de dollars alors que la seconde devrait produire des tracteurs, pulvérisateurs, semoirs et automoteurs de récolte de moyenne et grande taille, pour un investissement de 80 millions de dollars. L'américain dont le chiffre d'affaires a progressé de 26 % au premier semestre possédera alors huit usines en Chine, dont deux sous forme de joint-venture.

Lemken en Inde...

Le constructeur germanique vient de mettre en service une usine à Nagpur (Inde), et prévoit d'installer un site d'assemblage près de Pékin. Environ mille charrues, à deux ou trois socs, devraient sortir des chaînes de l'usine chaque année.

...et Pichon en Pologne

Le constructeur finistérien spécialisé dans les matériels d'épandage s'engage dans un programme de rénovation à Wolczyn, dans le sud pays. Les 13 000 m<sup>2</sup> de bâtiments actuellement en rénovation seront voués à la fabrication de tonnes à lisier pour les pays Baltes et de l'Est. « *Le coût de transport en partant de Brest n'est plus supportable* » argumente Michel Pichon, codirigeant de l'entreprise. L'usine polonaise qui aura nécessité 3 millions d'euros d'investissements ouvrira en juin et emploiera à terme une centaine de salariés. Pichon, qui réalise 30 % de son chiffre d'affaires à l'export, possède déjà une usine en Chine.



EDT Magazine,  
un outil de travail pour  
des entrepreneurs  
et chefs d'entreprise  
à part entière



### Abonnez-vous pour retrouver dans chaque numéro :

- ➔ les dernières nouveautés présentées lors des grands salons français et étrangers,
- ➔ l'actualité de la Fédération nationale des entrepreneurs,
- ➔ les dossiers qui présentent les matériels incontournables du métier d'entrepreneur,
- ➔ les témoignages recueillis chez les professionnels pour partager des idées...

## BÉNÉFICIEZ DE L'OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT

À retourner à l'adresse ci-dessous

### MES COORDONNÉES

Société : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

### MON ACTIVITÉ

- Entrepreneurs de travaux agricoles  
  Entrepreneurs de travaux forestiers  
  Entrepreneurs de travaux ruraux  
  Entrepreneurs de travaux publics  
 Concessionnaires  
  Constructeurs de matériel  
  Centre de formation  
  Autres : (préciser) \_\_\_\_\_

#### JE SUIS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif « spécial adhérents » pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 25 €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

- Je souhaite recevoir une facture acquittée

Entrepreneurs des Territoires  
 44 rue d'Alésia - 75014 Paris  
 Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

#### JE NE SUIS PAS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) au prix de 47 €, je répons sous 15 jours et je reçois un n° gratuit.

Je joins mon règlement :

- Chèque à l'ordre des Editions Fitamant  
 Carte bancaire N° \_\_\_\_\_  
 Date de validité \_\_\_\_\_ Cryptogramme \_\_\_\_\_  
 (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

- Je souhaite recevoir une facture acquittée

Éditions Fitamant - Rue Menez Caon BP16 - 29560 Telgruc sur Mer  
 Pour tout renseignement : Tél. 02 98 27 37 66

Date et signature indispensables :

EDT57

## Juin 2011

**22-23 : LES CULTURALES** organisées par Arvalis, à Villers-Saint-Christophe (02), un rendez-vous technique au champ pour les grandes cultures. Plus de 30 partenaires et 120 exposants autour d'un thème central : améliorer sa performance économique en préservant l'environnement.

[www.lesculturales.com](http://www.lesculturales.com)

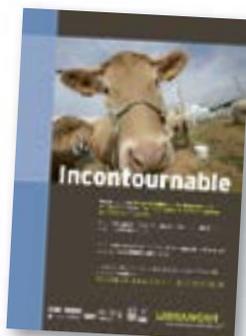
**29-30 : SIAD**, le salon international du bio et de l'agriculture durable, 2<sup>e</sup> édition à Agen (47). Un programme de conférences et d'ateliers, parrainés par l'Inra, Arvalis et l'Ademe, en collaboration avec les organisations professionnelles.

[www.salon-agriculture-durable.org](http://www.salon-agriculture-durable.org)

## Juillet 2011

**22-25 : FOIRE DE LIBRAMONT** en Belgique, 200 000 visiteurs et 1 500 exposants pour cette foire agricole, forestière et agroalimentaire en plein air, suivie de 2 jours de démonstrations forestières, les 26 et 27.

[www.foiredelibramont.be](http://www.foiredelibramont.be)



## Août 2011

**26-5 septembre : EQUIP'AGRO**, le salon de l'agroéquipement, au cœur de la foire de Châlons-en-Champagne (51), 180 exposants sur 5 ha.

[www.foiredechalons.com/foire-php/equip-agro.php](http://www.foiredechalons.com/foire-php/equip-agro.php)

## Septembre 2011

**7-8 : INNOV-AGRI GRAND SUD-OUEST** à Ondes, près de Toulouse (31), présentera 200 exposants et 700 machines sur les espaces de démonstration, 20 ha de chantiers de récolte et 2 000 m<sup>2</sup> de vitrines végétales. Plus de 33 000 visiteurs sont attendus. <http://iagso.innovagri.com>

**7-8 : TECH & BIO** à Valence (26), le carrefour européen des techniques agricoles alternatives et bio, organisé par les Chambres d'Agriculture, 220 exposants seront présents. Toutes les productions (élevage, grandes cultures, viticulture, arboriculture, légumes et plantes aromatiques et médicinales) sont concernées. De plus, une centaine de démonstrations et plus de 120 conférences auront lieu.

[www.tech-n-bio.com](http://www.tech-n-bio.com)

**13-16 : SPACE** à Rennes (35), le salon international de l'élevage, avec 1300 exposants et plus de 100 000 visiteurs. Au programme : des conférences, les Innov'Space, la plate-forme recherche et développement sur l'agriculture « écologiquement intensive ».

[www.space.fr](http://www.space.fr)



**14-16 : SALON B&TP** à Viabon (28). Première édition, salon réservé aux professionnels issus des métiers du bâtiment et des travaux publics. Des démonstrations en plein air sur un site de 20 ha, 10 000 visiteurs et 300 marques sont attendus.

[www.salonbettp.com](http://www.salonbettp.com)

**21-22 : SALON VERT SUD-OUEST** à St Selve (33), salon professionnel des espaces verts et du paysage, sur un site de 20 ha, 7 000 visiteurs professionnels et 250 marques.

[www.salonvert.com](http://www.salonvert.com)

## Octobre 2011

**5-7 : SOMMET DE L'ÉLEVAGE** à Clermont-Ferrand (63). Pour sa 20<sup>e</sup> édition, ce grand salon des productions animales propose des visites d'élevages, des animations professionnelles, des démonstrations et plusieurs conférences traitant de l'actualité agricole. Plus de 1 250 exposants et 75 000 visiteurs professionnels sont attendus, dont 2 500 venus de l'étranger. [www.sommet-elevage.fr](http://www.sommet-elevage.fr)



**18-20 : MIFFEL** à Avignon (84). Le salon méditerranéen interprofessionnel de la filière fruits et légumes fête ses 20 ans. Plus de 400 exposants, des conférences thématiques, et remises de prix pour l'innovation. [www.miffel.com](http://www.miffel.com)

**26-27 : BETTERAVENIR** à Laon (02), démonstrations de récolte, de déterrage et de bâchage de betteraves sucrières, exposition des fournisseurs et partenaires. [www.betteravenir.com](http://www.betteravenir.com)

## Novembre 2011

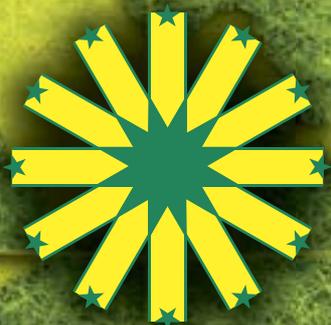
**13-19 : AGRITECHNICA**, le salon de l'agroéquipement, à Hanovre en Allemagne, ouverture exclusive aux professionnels les 13 et 14. Avec ses 18 halls, plus de 320 000 m<sup>2</sup> d'exposition et 2 300 exposants, Agritechnica est la plus grande exposition d'agroéquipement au monde. [www.agritechnica.com](http://www.agritechnica.com)

**29-1<sup>er</sup> décembre : SITEVI** à Montpellier (34), pour les filières vigne et vin, légumes et fruits. 716 exposants de 22 pays, plus de 940 marques, 45 000 visiteurs professionnels et 48 pays représentés. [www.planet-agri.com/fr/sitevi](http://www.planet-agri.com/fr/sitevi)

**29-2 décembre : POLLUTEC HORIZONS** à Paris (75), le salon des éco-technologies, des énergies renouvelables et du traitement des pollutions. 1 500 exposants, 35 000 visiteurs, 300 conférences et débats. [www.pollutec.com](http://www.pollutec.com)

## Décembre 2011

**7-8 : SALON DES ETA** à Laval St-Berthevin (53), réservé aux professionnels des travaux agricoles. 7 000 visiteurs attendus, 150 marques présentes, 8 000 m<sup>2</sup> sous hall, 7 000 m<sup>2</sup> d'exposition en extérieur et près d'un ha réservé à la prise en main de matériels. [www.saloneta.com](http://www.saloneta.com)



# SPACE 2011

Planète élevage  
13 - 16 septembre - Rennes

25<sup>e</sup> EDITION

Idoine - Rennes



LE SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLEVAGE

Tél. : 02 23 48 28 80 - [info@space.fr](mailto:info@space.fr)

[www.space.fr](http://www.space.fr)

# Chez Landa, le client est roi

 **J'ai** un professionnel  
en direct au téléphone

 **J'ai** accès à un stock de pièces  
de qualité origine ou renforcée

 **Mes** pièces sont préparées  
et livrées en express



Des milliers  
de **PIÈCES**  
disponibles  
toute l'année

TOUTES PIÈCES D'USURE  
ET DE MAINTENANCE  
POUR LE MATÉRIEL DE RÉCOLTE.



## Landa

International agricultural parts center

Pour commander vos pièces

**1** MONTAIGU (85)  
02 51 48 86 86  
Fax : 02 51 46 34 33  
comlanda85@landasas.com

**2** BRUGUIÈRES (31)  
05 61 74 22 88  
Fax : 05 61 74 46 95  
comlanda31@landasas.com

**3** REIMS (51)  
03 26 85 44 19  
Fax : 03 26 85 43 70  
comlanda51@landasas.com



www.landa.fr